Neuchâtel — No 11 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 14 janvier 1949

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

211me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

19½ c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

VOYAGE AU PAYS DES «ZABUS»...

Un document révélateur de la gabegie administrative : le rapport annuel de la Cour des comptes

Notre correspondant de Paris nous écrit :

Le plus grand succès de librairie en ce début d'année 1949 n'est ni le prix Goncourt, ni le Renaudot, ni l'Interallié, ni un quelconque « best seller » américain, ou soi-disant tel, du type « Autant en emporte le vent », « Caroline chérie » ou cycle des « Jalna ». Non, le record des ventes appartient au Journal officiel de la République française et plus précisément encore au rapport annuel de la Cour des comptes publié par cet estimable quotidien. Plus de cent mille exemplaires ont été vendus en douze jours, ce qui constitue en la matière une performance sans précédent. Succès de curiosité certes, mais aussi succès de scandale, il faut bien le reconnaître, et qui n'aura pas manqué de surprendre les auteurs de ce rapport adressé comme le veut la loi au « Président de la République ».

La lecture de ce document vaut d'ailleurs largement la dépense car il étale en 106 pages représentant 30,000 lignes de typographie serrée (le tout pour cinquante-six francs français, une misère !) ce que certains journalistes français, à bon droit indignés, n'hésitent pas à qualifier de « pillage éhonté des deniers publics ». Sans aller aussi loin dans la critique, disons cependant que, chargée d'éplucher minutieusement la comptabilité des administrations publiques, la Cour des comptes n'a pas failli à sa mission et qu'avec un courage méritoire elle n'a pas hésité un instant à dénoncer l'incroyable gabegie qui règne, non pas dans tous les grands services de l'Etat, mais hélas dans un trop grand nombre d'entre eux et tout particulièrement dans certaines administrations qui, nées de la guerre, se révèlent sans tradition et partant assez peu « regardantes » sur le chapitre du doit et de l'avoir.

Un puissant mouvement d'opinion

Alerté par la presse, informé par elle, le public français a aussitôt emboîté le pas et la révélation brutale des folles dilapidations relevées par les magistrats de la Cour des comptes a suscité un si violent mouvement de protestation que le Parlement unanime, en plein accord avec le gouvernement, a derechef décidé la création d'une commission d'enquête chargée d'examiner les infractions majeures signalées.

Elle doit, d'ailleurs, commencer ses travaux cette semaine.

L'affaire en est là et l'avenir nous dira ce qu'il adviendra des sanctions réclamées par les assemblées et leurs mandants. Pour beaucoup d'observateurs les perspectives de pénalités sont minimes et il est certain par exemple que le précédent de la commission d'enquête sur le scandale des vins n'autorise que peu d'espoirs de voir punir les concussionnaires ou les fripons démasqués par la Cour des comptes.

Pratiquement, le résultat concret, le seul sur lequel il soit permis de faire fond, aura été de faire la lumière, de montrer aux administrations qu'il existe quelque chose au-dessus d'elles et quelque chose que n'intimide, ni leur puissance, ni surtout leur inertie. Le projecteur a été braqué sur une zone d'ombre jusqu'ici demeurée à l'abri de toute indiscrétion. Fasse que cette sévère semonce incite les responsables à moins d'indifférence dans la gestion des deniers de l'Etat et que, l'an prochain, le rapport de la Cour des comptes soit réduit au format timbre-poste. On le souhaite mais on en doute. En tout cas, il reste qu'un souffle d'air pur balaie largement les couloirs remplis de dossiers douteux où croupissent toutes les combinaisons du « parasite-roi ». Voici pour le moins un bon signe de santé et le témoignage publiquement fourni qu'il existe encore en France des commis de l'Etat qui prennent leur rôle vraiment au sérieux.

Ce qu'est la Cour des comptes

Créée par Napoléon Ier, en 1807, la Cour des comptes, comme son nom l'indique, est chargée de vérifier les comptes de l'Etat, c'est-à-dire de toutes les administrations qui, à des titres divers, ou émargent au budget ou exercent une activité intéressant la collectivité. Besogne ingrate, difficile, mais dont elle s'acquitte admirablement — les faits parlent d'eux-mêmes — et ce qui ne gâte rien avec une diligence telle qu'au lieu des quatre ou cinq années exigées autrefois pour dresser un rapport, il lui suffit, aujourd'hui, de deux ans pour venir à bout de la montagne de dossiers transmis à ses magistrats aux fins de vérification.

De là l'intérêt exceptionnel des avis motivés qu'elle formule et qui, justement parce qu'ils portent sur des faits récents, ne peuvent laisser personne indifférent, qu'il s'agisse du contribuable qui paie, du parlement qui autorise les dépenses, ou des services qui les engagent.

Pour exécuter cette tâche écrasante, la Cour des comptes, à l'inverse des administrations à effectifs pléthoriques, ne dispose que d'un nombre restreint de collaborateurs, exactement 148 décomposés comme suit : un premier président, trois présidents de Chambre, vingt et un conseillers maîtres, quatre-vingt-dix-huit conseillers référendaires, vingt-cinq auditeurs, tous nommés par décret du ministre des finances et inamovibles, donc à l'écart de toute pression quelle qu'en soit l'origine.

C'est cette petite phalange aidée bien entendu d'un certain nombre de secrétaires qui a réussi ce tour de force de présenter à la veille de l'année 1949 un rapport complet et détaillé sur les comptes de la Quatrième République années 1946 et 1947.

Voyons maintenant les faits, les plus marquants d'ailleurs, car il ne saurait être question dans le cadre d'une analyse sommaire de suivre pas à pas les magistrats de la Cour dans leurs découvertes de « comptes fantastiques » de l'Etat.

Le jeu des crédits

Les premières observations présentées à M. Vincent Auriol visent l'ensemble de la gestion des ministères incriminés, leur méthode de gestion pour serrer de plus près la vérité. Elles soulignent des irrégularités comptables dont le Trésor est toujours la victime, entre autres l'emploi abusif de crédits utilisés pour des fins différentes de celles pour lesquelles ils ont été prévus ! C'est ainsi qu'on voit des « fonds d'entretien » imputés à des « constructions d'immeubles » ou vice versa, et des « excédents de crédits » affectés à « l'extinction de comptes déficitaires », toutes pratiques condamnables car elles introduisent dans la comptabilité publique un élément fantaisiste qui ouvre la voie aux plus regrettables abus.

Dans le même esprit la Cour s'élève contre la politique de « dépense à tout prix » qui incite certaines administrations à épuiser jusqu'au dernier centime des crédits dont le montant est supérieur à leurs besoins effectifs. La Cour proteste encore, et elle a mille fois raison, quand elle constate que certains organismes constituent en secret des réserves occultes qui ne sont jamais restituées au Trésor et sont employées sur place sans donner lieu au moindre contrôle.

M.-G. GÉLIS

(Lire la suite en 9me page)

Au laboratoire central de transfusion sanguine

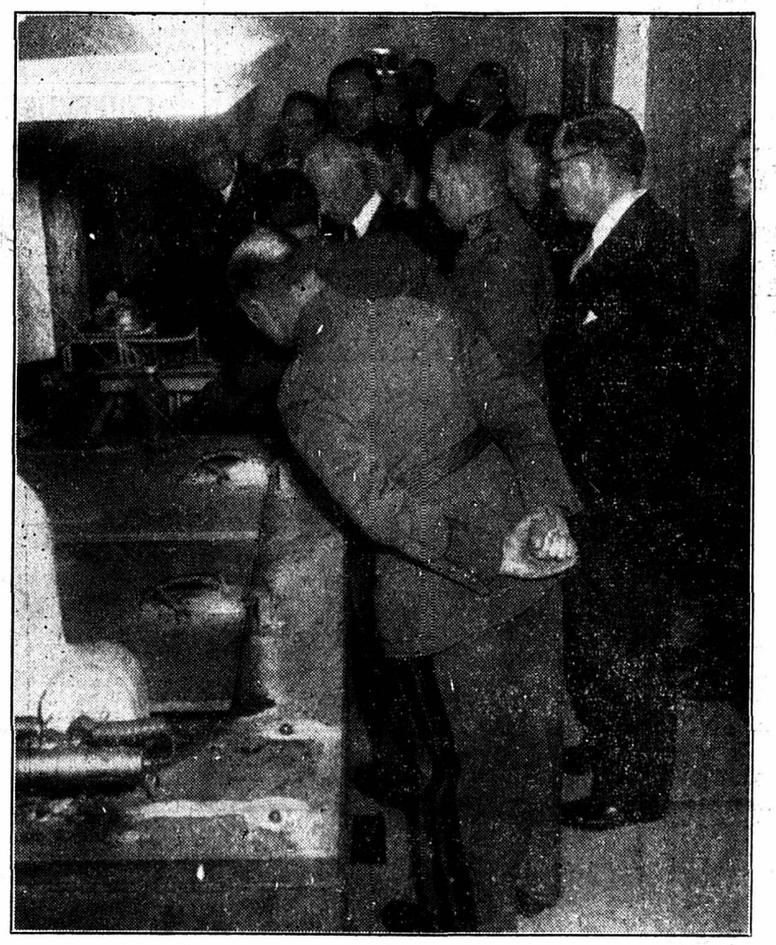

Les représentants des autorités militaires et du Conseil fédéral inaugurent, à Berne, le laboratoire central de transfusion sanguine.

Nouvelles précisions sur la contrebande de change entre la Suisse, la Grèce et l'Egypte

Le trafic porte sur une somme de 1,178,000 dollars

ATHÈNES 13. — L'agence France-Presse communique :

« C'est au total sur 1,178,000 dollars que porte la contrebande de change entre la Suisse, la Grèce et l'Egypte dont sont accusées 26 personnes, au nombre desquelles Bacopoulos, caissier aux exploitations de cabotage du ministère de la marine marchande de Grèce, Petros Kanellopoulos, actionnaire d'une grande société d'engrais chimiques, Panos Petalas agent de change actuellement en Suisse des pilotes aviateurs Harry Nyant et le Suisse Gérard de Chambrier qui se chargeaient des transferts.

» Six des accusés, parmi lesquels Petalas, Bacopoulos et Kanellopoulos, seront jugés par contumace. »

CENT TRENTE-HUIT ANS !

MOSCOU, 14. — Selon les journaux russes, un agriculteur, membre d'une entreprise collective près de Bakou, nommé Safar, vient d'atteindre ses 138 ans. Il est en parfaite santé et vaque quotidiennement à ses occupations. La famille Safar compte 98 personnes: dix fils et filles 43 petits-fils, 41 arrière-petits-fils et quatre arrière-arrière-petits-fils.

SON DE CLOCHE

Sur une chose que l'on n'ose pas dire

(du grec : ptyalon)

Deux lettres traitant le même sujet en une semaine, c'est beaucoup. C'est en tout cas assez pour que nous nous souvenions qu'il n'y a jamais de fumée sans feu, pour nous mettre la puce à l'oreille et nous faire baisser sur les troittoirs mirettes et oneilles (expression brevetée du père Ubu empruntée pour éviter une fâcheuse répétition). Car c'est là, en bordure de nos avenues, chaussées et autres que la « chose » se trouve, qu'on l'y jette avec un sifflement caractéristique, qu'on l'y projette, avec plus ou moins d'art, avec plus ou moins de force, avec plutôt moins que plus d'à-propos, avec désinvolture ou conviction, mépris ou rage. C'est là que la chose colle, qu'elle s'agglutine, qu'elle se dilue en temps de pluie, qu'elle se dessèche l'été.

Il me répugne de prononcer le nom de cette chose poisseuse, gluante, visqueuse, comme si j'étais Anglaise d'avant la première guerre rougissante d'articulier « trousers », « belly » et « braces ». Pour tout arranger, vous n'avez qu'à relire la parenthèse du titre et consulter un dictionnaire de langue homérique. Il vous renseignera très aimablement. Et vous saurez à quoi vous en tenir. Mais, direz-vous, puisque vous n'êtes pas Anglaise d'avant la première guerre mondiale, dites-le donc ce mot ! Je ne puis ! Car si je ne suis pas Anglaise d'avant la première guerre, je suis Neuchâteloise de Neuchâtel, ce qui est aussi une référence en distinction nec plus ultra, en super retenue, en pudeur bien élevée, réserve, linguistique et autre, du plus bon ton. Quant à l'hypocrisie, nous en parlerons un autre jour.

Ce qu'il y a de terrible, c'est que nous avons une assez bonne réputation et qu'il faut continuer à la mériter. Ainsi, dernièrement encore, une Portugaise qualifiait notre ville de « calme poétique comme une petite princesse enchantée ». C'est très beau cela, mais elle marchait certainement le nez en l'air la belle native d'Estrémadure ou de Tras-os-Montes. Tant mieux pour nous d'ailleurs car, qu'aurait-elle écrit si elle avait aussi remarqué qu'il y a trop d'habitants de notre ville « calme et poétique » qui se laissent aller à ce crachement, ce crachotement, cette anaptysie enfin, dont la pratique distinguées s'est perdue en même temps que les duels? On ne connait plus, en effet, le jet aristocratique, souverain et glorieux; celui-ci n'est plus une expression de l'état d'âme (mépris, fureur, arrogance) mais un besoin du corps. On souhaiterait que, comme dans certaine station de montagne, soient mis à l'amende ces experts en expuition, ces sputateurs, salivaires impénitents et point ravaleurs du tout qui sèment sans vergogne la conséquence de cause à effet de leur raclement de gorge et de l'embouteillage de leur canal de Sténon.

Qu'on n'entende plus, de grâce, ce bruit caractéristique précédé d'un gonflement de joue qui fait qu'on se gare, comme autrefois lorsque l'on entendait une fenêtre s'ouvrir et qu'on se demandait quel liquide allait se répandre sur ses épaules !

Du reste, vous m'épargnerez des précisions supplémentaires. Et si vous n'avez pas encore compris, le dictionnaire vous offre sa ressource.

DOMINIQUE.

D'après un communiqué du Foreign Office

Washington aurait approuvé les reconnaissances aériennes britanniques en Israël

Mais on dément à Washington que le département d'Etat soit intervenu dans cette affaire !

LONDRES, 13 (Reuter). — Les milieux diplomatiques de Londres constatent que les reconnaissances aériennes britanniques au-dessus de la presqu'île du Sinaï où cinq appareils de la R.A.F. ont été abattus récemment par des chasseurs juifs, ont eu lieu au su du gouvernement américain et avec son approbation.

Le ministère britannique des affaires étrangères a publié à ce propos le communiqué suivant jeudi après-midi :

« Les autorités britanniques ont ordonné cette reconnaissance aérienne sous leur propre responsabilité. Au cours des entretiens sur la situation qui ont eu lieu à la fin de l'année dernière au département d'Etat, il est apparu clairement aux deux parties qu'il était nécessaire de fournir des informations précises sur la portée et l'importance des incursions juives en Egypte Mais comme il n'a pas été possible d'obtenir de telles informations de la part de l'O.N.U. en raison de l'exclusion de ses observateurs par les autorités juives, les autorités britanniques ont considéré que les reconnaissances aériennes constituaient le seul moyen d'en obtenir.

» Le ministère des affaires étrangères n'a pas démenti que les appareils britanniques étaient accompagnés, en certaines occasions, d'avions égyptiens. Les milieux diplomatiques admettent que l'ambassadeur sir Oliver Franks a montré clairement au président Truman que M. Bevin sera contraint d'informer l'opinion britannique de l'appui et des encouragements apportés par les Etats-Unis à l'égard des reconnaissances britanniques intéressant la situation militaire à la frontière égypto-palestinienne. »

(Lire la suite en dernières dépêches)

Après la catastrophe de Château-d'Œx

Les corps de neuf petites victimes ont été ramenés à Genève

GENÈVE, 13. — Les corps des neuf victimes de l'incendie du home d'enfants « Les Oisillons », à Château-d'Oex, ont tous été déposés jeudi matin dans la chambre mortuaire du cimetière de Plainpalais.

Devant chaque cercueil ont été déposées trois couronnes : des autorités de Château-d'Oex, de la Société genevoise d'instruments de physique et des autorités genevoises.

Les obsèques, qui seront communes, auront lieu samedi, à la salle de la Réformation. Six des petites victimes genevoises sont de confession protestante et trois de confession catholique.

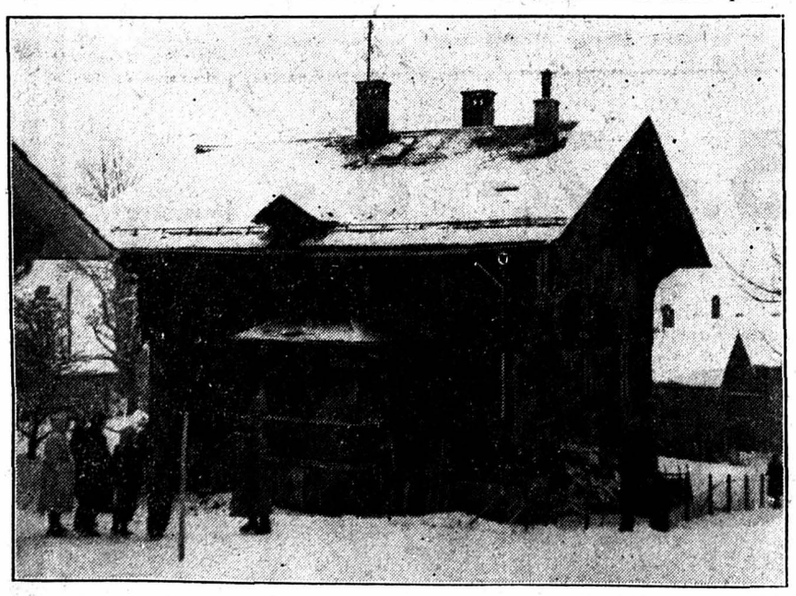

Une vue du chalet « Les Oisillons » après l'incendie de jeudi matin. A part des dégâts au toit, il ne semble pas que le bâtiment ait beaucoup souffert.

Le programme de la visite de M. Schuman à Berne

BERNE, 13. — Voici le programme de la visite à Berne de M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères de la République française, les lundi 17 et mardi 18 janvier :

Lundi 17 janvier

8 h. 57 : le chef du département politique, accompagné du chef du protocole, accueille M. Schuman à la gare de Berne et le conduit à l'ambassade de France.

M. Schuman sera accompagné de M. Burckhardt, ministre de Suisse en France, et escorté de M. Dumaine, ministre, chef du protocole français et de M. de Rochefort, chef de cabinet.

12 heures : réception officielle par le Conseil fédéral « in corpore » dans la salle d'audience au palais du parlement.

M. Schuman prononce une allocution radiodiffusée, à laquelle répond le président de la Confédération.

13 heures : déjeuner offert par le Conseil fédéral à la maison de Watteville.

17 heures : M. Schuman rend visite au chef du département politique au Palais fédéral.

19 h. 45 : dîner offert au Conseil fédéral par M. Schuman à l'ambassade de France.

Mardi 18 janvier

Visite à Fribourg, dont le programme sera communiqué ultérieurement.

A son retour de Fribourg, dans le courant de l'après-midi, M. Schuman recevra à l'ambassade la presse et les représentants des associations suisses d'assistance à la France.

A 21 h. 30, M. Schuman et sa suite repartent pour Paris de la gare de Berne où le chef du département politique prendra congé de nos hôtes.

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE :

Notre chronique radiophonique

Les vestiges du passé en Grande-Bretagne
par C. E. d'A.

J'AI CHOISI LA LIBERTÉ...

M. Victor Kravchenko, l'auteur russe de « J'ai choisi la liberté », est arrivé à Paris où il soutiendra prochainement un procès contre les « Lettres françaises » qui ont accusé l'ancien diplomate soviétique d'agent de l'impérialisme américain. Voici M. Kravchenko faisant une déclaration aux journalistes parisiens.

IMMEUBLES

A vendre à Yvonand

PROPRIÉTÉ

comprenant bâtiment de deux appartements et grand jardin. Belle situation au centre du village, en bordure de la route cantonale ; conviendrait à commerçant ou artisan. — Faire offres au notaire Edouard Debétaz, à Yverdon.

Bonne vigne

à vendre ou à louer à

Cortaillod

de six ouvriers (dont un en rouge). Adresser offres écrites à T. A. 643 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

La Coudre

une belle chambre, côté sud, 50 fr. Demander l'adresse du No 629 au bureau de la Feuille d'avis.

Chambre à louer, chauffée. A la même adresse, on prendrait quelques pensionnaires pour les repas. Monruz 9.

Grande chambre à un ou deux lits. Central et bains. Appeler le No 5 39 65.

Jolie chambre meublée, chauffée, pour le 15 janvier. Demander l'adresse du No 644 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

A louer

tout de suite pour une durée de six mois, dans propriété au bord du lac, à Chez-le-Bart, un

appartement

de trois ou quatre pièces, tout confort, garage, vergers grèves, etc. — Prix : 80 fr. S'adresser à André Wyss, à Gorgier (Neuchâtel), tél. 6 73 18.

PENSIONS
OFFRES ET DEMANDES

A louer tout de suite, jolie chambre, avec bonne

pension

à étudiant. Prix avantageux. Demander l'adresse du No 582 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre avec ou sans pension, centre de la ville. — Grand-Rue 7, tél. 5 43 88.

Belles chambres à un ou deux lits, avec pension soignée. S'adresser à pension Monnard, 3, Beaux-Arts.

A louer à personne sérieuse

chambre avec pension

bien chauffée, part à cabinet de toilette. Téléphone 5 33 14.

Pour le 1er février, jolie chambre avec bonne pension, pour jeune fille. — Tél. 5 17 78.

On demande

pensionnaires

pour la table. Tél. 5 14 75.

DEM. A LOUER

Etudiant sérieux cherche studio pour le 1er février. Confort. Adresser offres écrites à X. A. 631 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer à Neuchâtel ou dans les environs

grande cave

avec local pour lavage de bouteilles, etc., pour commerce de vins fins. Bail à long terme. Adresser offres écrites à W. S. 633 au bureau de la Feuille d'avis.

EMPLOYÉ

ayant situation stable, cherche pour début février ou date à convenir, chambre meublée, confort si possible indépendante. De préférence au centre ou quartier est. — Adresser offres écrites à K. L. 638 au bureau de la Feuille d'avis.

Deux étudiants cherchent

CHAMBRES

confort, centre. Adresser offres écrites à C. D. 645 au bureau de la Feuille d'avis.

DEMANDES D'EMPLOIS

Employé de bureau

capable et consciencieux, habile correspondant, cherche occupation pour chaque après-midi. Prétentions modestes. Adresser offres écrites à P. A. 546 au bureau de la Feuille d'avis.

Travaux sur bois

Menuisier cherche travail en série, pour magasin ou autre entreprise. Faire offres écrites sous chiffres E. C. 615 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille, 18 ans, aimable, fidèle

CHERCHE PLACE

dans tea-room ou restaurant pour servir et se perfectionner dans la langue. Offres à Mlle Elsy Lüthi, Gasthof z. Bären Mülenen Kandertal (B.O.)

Italienne, 21 ans, ayant travaillé une année et demie en Suisse, cherche place de

bonne à tout faire

Certificats à disposition. Entrée tout de suite ou à convenir. Adresser offres écrites à A. P. 619 au bureau de la Feuille d'avis.

DAME

bonne ménagère, cherche à faire un petit ménage d'une ou deux personnes.

Adresser offres écrites à P. A. 642 au bureau de la Feuille d'avis.

Cuisinière

capable, 48 ans, cherche place dans pension-famille ou restaurant, pour date à convenir. Très bonnes références. Neuchâtel seulement. Ecrire à S. V. 627 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour jeunes filles de la Suisse allemande, hors des écoles ce printemps,

places

bien recommandées où elles auraient l'occasion d'apprendre le français et d'aider aux travaux du ménage. Offres à Weibliche Berufsberatung, Granges (Soleure).

COIFFEUSE

cherche bonne place en ville ou dans les environs, pour tout de suite ou date à convenir. — S'adresser : Sonja Tanner, Arbon (Thurgovie).

Jeune fille

de la Suisse allemande cherche place, après Pâques, en qualité de volontaire, dans famille cultivée, pour s'occuper d'un bébé, si possible avec jouissance de piano. Faire offres à famille E. Umiker, Neufeldstrasse 27 E, Berne.

AVIS aux commerçants

On entreprendrait divers travaux de bureau, machine à écrire, à multiplier, comptabilité, etc. Faire offres sous chiffres D. E. 639 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

de 17 ans, protestante, cherche bonne place dans magasin ou ménage privé, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue. Participation à la vie de famille désirée. Entrée 1er mars ou à convenir. Adresser offres à Famille E. Moser-Beyeler, Rizenbach (Berne).

Mécanicien-auto

capable, certificats, références, permis autos-camions-cars, cherche place dans garage ou entreprise de transports pour l'entretien du parc (connaissances des «Diesel». Ecrire sous chiffres P. 1165 N., à Publicitas, Neuchâtel.

JEUNE HOMME

de 23 ans cherche place dans une entreprise de transport, avec chambre et pension. Offres sous chiffres P. 40081 F., à Publicitas, Fribourg.

JEUNE FILLE

21 ans, catholique, cherche place dans un ménage soigné où elle aurait l'occasion d'apprendre le français. De préférence dans les environs de Neuchâtel. Les offres écrites avec indication du salaire sont à adresser à Mlle Thérèse Jekelmann, Rohr Tafers (Fribourg).

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.

Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

On cherche place de

jardinier-chauffeur

ou éventuellement de concierge. Bonnes références. Adresser offres écrites à S. T. 630 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille cherche place en qualité

d'aide-vendeuse

débutante. Faire offres écrites sous chiffres R. P. 635 au bureau de la Feuille d'avis.

APPRENTISSAGES

Jeune fille, sortant de l'école au printemps, cherche place

d'apprentie-vendeuse

dans un magasin de la branche alimentaire. — Faire offres à Jules Sallin, laiterie de Saint-Olivier, la Côte-aux-Fées, tél. 9 51 23.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu

chatte blanche

Prière de la rapporter au quai Godet 4, rez-de-chaussée, tél. 5 28 89.

AVIS MÉDICAUX

Mme D. HOFER-SILVESTRE

MÉDECIN-DENTISTE

Musée 5

DE RETOUR

Dr Georges BOREL

DE RETOUR

Tél. 5 57 62

AVIS DIVERS

La personne

qui, le jour de l'An, a échangé un manteau à l'hôtel de Commune à Cortaillod est priée de se mettre en rapport avec M. J.-L. Schüpbach à Aigle (Vaud).

Vos

bas chaussettes lingerie

sont réparés soigneusement par atelier de reprisage. Clos-Brochet 4, 2me à droite, tél. 5 29 62.

LEÇONS

de français, anglais, allemand, répétitions, données par étudiante. Téléphone 5 10 96.

Je cherche

pour mon garçon de 15 ans, sortant de l'école au printemps, place en Suisse romande. Je désire qu'il suive une bonne école et qu'il soit dans une famille sérieuse. Eventuellement je ferais un échange avec un jeune homme ou une jeune fille du même âge qui pourrait également fréquenter une bonne école. Une place de demi-pensionnaire serait aussi acceptée avec possibilité de suivre l'école et entre temps il ferait quelques travaux. Adresser offres écrites à A. C. 604 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à emprunter

Fr. 3000.—

en deuxième rang, sur immeuble à l'état de neuf. Intérêt : 6 %. Amortissement selon convenance. Adresser offres écrites à C. E. 632 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉCHANGE

Nous désirons, pour notre fille de 16 ans, faire un échange avec Suisse romand(e) (jusqu'à 16 ans) pour fréquenter l'école. Printemps 1949. Famille Ruf-Käppeli, maison de chaussures, Murgenthal.

DEMANDES A ACHETER

On cherche

PIANO

d'occasion. Prière d'indiquer prix et couleur. Faire offres sous chiffres G. F. 12802 L., à Publicitas, Lausanne.

Personne solvable cherche à reprendre tout de suite ou pour date à convenir

petit commerce de tabac, cigares, journaux

sur bon passage, de préférence à Neuchâtel. — Faire offres détaillées sous chiffres J. G. 637 au bureau de la Feuille d'avis.

Jazz-band

en bon état, serait acheté par orchestre. Adresser offres écrites à S. A. 589 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant

capable, 10 ans de pratique, cherche magasin :

alimentation-primeurs ou laiterie-épicerie

Seule affaire saine est prise en considération. — Adresser offres détaillées sous chiffres H. A. 640 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous achetons

bois en grumes

cerisier, poirier, érable, tilleul, orme, chêne et acacia

aussi en sciage de 30 - 80 mm.

Usines Bas-de-Sachet S. A., Cortaillod

Tél. 6 41 47

Lire la suite des annonces classées en cinquième page

Dès samedi 15 janvier, à 8 heures

Grande vente

NOS JOLIES **ROBES**

pour dames, en lainage ou rayonne

sacrifié à

19.- 29.- 35.-

39.- 49.- 59.-

COSTUMES TAILLEUR ET DEUX-PIÈCES

façon soignée, pure laine

soldé à

49.- 79.- 98.-

FIN DE SAISON

autorisée par le département de police

RABAIS jusqu'à

50 %

Dès vendredi soir, à 18 h. 30

VOYEZ NOS VITRINES

vous y trouverez des occasions formidables

NOS BEAUX

MANTEAUX

pour dames, façons vague ou redingote ; tissu pure laine

soldé à

69.- 89.-

125.- 145.-

CHEMISIERS

pour dames, longues manches, boutons en tissu

soldé à

8.90 9.80 12.-

TISSUS rayonne ou laine, pour robes et manteaux . . . . . soldé à **5.- 7.- 8.-** le mètre

Au Sans Rival

Neuchâtel

GRAISSAGE SPÉCIALISÉ MOBILOIL

dans local chauffé effectué par nouvelle machine américaine avec des graisses de qualité d'avant-guerre

Yes Service

GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU

J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél. 5 26 88

M. SCHREYER

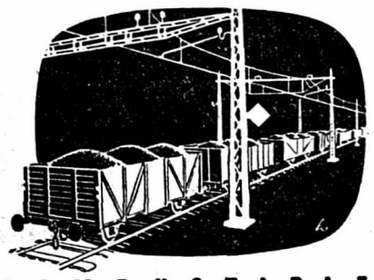

COMBUSTIBLES

3 RUELLE DU PEYROU NEUCHATEL TÉL. 5 17 21

«BOXER»

de quatre mois, pure race avec pedigree, à vendre chez H. Bovet, à Areuse. Tél. (038) 6 32 43.

Pour l'homme pratique :

CANADIENNES

chaudes et durables en tissu robuste imprégné, fourré de mouton, très belle coupe

PALETOTS EN CUIR

souple, finition soignée, coupe raglan confortable, prix très avantageux

PULLOVERS EN DAIM

sans manches (dos et devant en daim), élégants, et gardant la chaleur

Jacques Jutzeler S/A

CUIRS ET PEAUX

Rue de l'Hôpital 3 - NEUCHATEL

Contre le froid

CAFIGNONS KURTH

POUR MESSIEURS

Cafignons montants 12.80 et 14.80

Cafignons galochés . 25.80

Pantoufles depuis . 5.80

POUR DAMES

Cafignons depuis . . 9.80

Pantoufles à revers depuis 5.80

Kurth Neuchâtel

Boulets Tribarres

Une merveille pour le chauffage, article absolument nouveau, seulement 6-7 % de cendre.

Faites un essai chez

F. PERRITAZ, COMBUSTIBLES

CONCERT 4 TÉL. 5 38 08

Bureaux ministre

demi-noyer à Fr. 240.—

noyer depuis Fr. 280.—

chêne depuis Fr. 400.—

petits bureaux en chêne à Fr. 190.—

MEUBLES LOUP

NEUCHATEL YVERDON

Demain samedi commence notre grande vente de

FIN DE SAISON

(autorisée par le département de police)

Pour faire de la place nous soldons une grande partie de nos marchandises d'hiver à des **prix dérisoires**

RABAIS allant jusqu'à **70 %**

MANTEAUX unis et fantaisie — Valeur jusqu'à Fr. 210.- : 159.- 139.- 119.- 98.- Soldé à 69.-

ROBES lainage ou soie rayonne — Valeur jusqu'à Fr. 110.- : 79.- 59.- 49.- 29.- Soldé à 19.-

COSTUMES et ensembles trois pièces — Valeur jusqu'à Fr. 182.- : 129.- 110.- 89.- 59.- Soldé à 49.-

BLOUSES unies et brodées — Valeur jusqu'à Fr. 49.- : 19.50 16.50 13.50 9.50 Soldé à 6.50

Chaussettes fines pour hommes, soldé à 1.75

Bas de sport pour garçons, soldé à 1.50

Gants de peau fourrés, pour dames, soldé à 5.-

Bas rayonne mailles fines à l'envers, soldé à . . . 2.95

Chaussons DE SKI, laine unie, soldé à 2.90

Tabliers fantaisie voile imprimé pour dames, soldé à 1.25

Tabliers plastic pour dames, soldé à 2.50

Tabliers fantaisie crêpe marocain pour dames, soldé à 3.90

Tabliers sommelières blancs, brodés, soldé à 3.90

Tabliers pour fillettes, soldé à 5.90 3.90 2.90

Pullovers laine pour dames, soldé à 12.90

Jaquettes laine pour dames, soldé à 19.50

Ensembles laine pour dames, soldé a 29.-

Pullovers laine pour fillettes, soldé à 12.50

Gilets de laine pour fillettes, soldé à 14.50

Pantalons soie rayonne pour dames, soldé à 1.95 et 1.50

Pantalons chauds pour dames, soldé à 3.90

Combinaisons charmeuse pour dames soldé à 6.50 4.90 2.90

Parures charmeuse deux pièces pour dames, soldé à 11.50 et 7.90

Chemises de nuit molleton et charmeuse p. dames soldé à 13.50 et 12.50

Tabliers-blouses pour dames, soldé à 14.50 12.50 9.50 6.50

Chemises ou interlock **Pantalons** pr dames soldé à 2.90

Chemises Pantalons Camisoles en tricot pure soie pour dames soldé à 3.90

CAMISOLES gros tricot, coton écru, pour dames, soldé à 1.95

COMBINAISONS en laine, pour fillettes, soldé à 6.50

CHEMISES en tricot coton, pour fillettes, soldé à 1.95

CAMISOLES en coton, pour fillettes, soldé à 1.25

TISSUS pour manteaux largeur 140 cm., soldé le m. 9.50

DAMIER POUR ROBES largeur 70 cm., soldé le m. 2.90

MOLLETON UNI ou imprimé, soldé le m. 1.95

Tissus de décoration largeur 125 cm., soldé le m. 6.90 4.90 2.90

Manteaux d'hiver pr hommes, soldé à 130.- 110.- 95.-

Complets de ville pr hommes, soldé à 145.- 125.- 90.-

Vestons sport pr hommes, soldé à 69.- 59.- 49.-

Manteaux d'hiver pr garçons, soldé à 75.- 60.- 45.-

Complets de ville pr garçons, soldé à 65.- 45.- 25.-

Pantalons flanelle pour hommes, soldé à 29.-

Pullovers pr hommes, soldé à 7.50

Sestrières pr hommes, soldé à 7.50

Pullovers pr garçons, soldé à 5.90

Chemises sport pour hommes, soldé à . . 12.50

Caleçons courts, interlock pr hommes, soldé à 1.95

Cravates unies et fantaisie, soldé à 2.45 et 1.45

200 Brassières Barboteuses Bonnets *pour BÉBÉ* soldé à 1.90 2.50 2.90 4.90 **1.50**

Voyez nos 12 vitrines spéciales - Visitez nos rayons

AUX 2 PASSAGES

NEUCHATEL S. A.

Envois contre remboursement - Ces articles ne sont pas envoyés à choix

Taies d'oreillers à jours, festons ou richement brodées, coton et mi-fil soldé à 5.90 3.90 **2.90**

Il est content, il est ravi...!

Il a une femme „à la hauteur!" Elle sait tout ce que valent les potages Knorr; le choix immense qu'ils offrent, la qualité insurpassable qu'ils garantissent. Ça fait plaisir d'avoir une bonne soupe!

Papa a besoin d'une bonne soupe: — donc une bonne soupe Knorr tous les jours!

13 potages spéciaux en double-blocs
20 sortes forme saucisse

Knorr

Collectionnez nos bons-primes au barème si avantageux, dorénavant ils sont aussi valables comme points-voyage Juwo!

Les personnes
corpulentes
craignent de voir leur poids augmenter encore au moment
des fêtes
de fin d'année. Pour que cette augmentation ne soit que passagère, faites une cure d'Amaigritol. Amaigritol active la digestion, dissout la graisse superflue, vous fera diminuer de poids et vous rendra la ligne
svelte et élégante
Petite boîte Fr. 6.—
Cure (recommandée) Fr. 16.—
Chez votre pharmacien
Amaigritol

RECOUVRAGES MODERNES
RECOUVRAGES DE STYLE
REMISE A NEUF
RÉPARATIONS DE TAPISSERIE
Nous vous offrons la garantie de notre expérience.
MAISON LAVANCHY
ORANGERIE 4

Pour vos
nettoyages et lessivages
utilisez
LESSIVE-CENDRE
OXYDRINE
à base végétale
(Ne pas confondre)
Obtenable chez votre fournisseur habituel

Baisse sur le sucre
MAGASINS MEIER S. A.

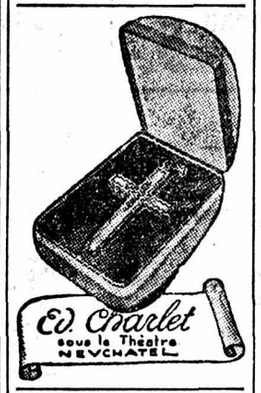

PÉPINIÈRE VITICOLE
Magnifiques plants
Chasselas
3309, 161.49, 5 BB
Plant du Rhin
Muscat d'Hambourg
le meilleur des raisins de table
Quelques belles boutures
P. D.
Alexandre Chappuis, pépiniériste, tél. 5 83 06 Rivaz, « Bonvoisin ».

UN MEUBLE DE STYLE

est un joyau. Il règne avec élégance dans n'importe quel intérieur. Chez

Walter KYBURZ L'ARTISAN DU BOIS
MOULINS 45, NEUCHATEL

Son prix est abordable TÉL. 5 38 44

PORTOS ROBERTSON

Portos de qualité!

EN VENTE DANS LES BONS MAGASINS

ÉCONOMISEZ

Argent - Temps - Fatigue

SUNSHINE nettoie et fait briller vos linos, parquets, « planelles », meubles

SUNSHINE est très économique!

Demandez SUNSHINE chez

Veuve E. Meier, la Neuveville.
E. Rossel, le Landeron.
A. M. Ruedin, Cressier.
H. Kaufmann, Saint-Blaise.
M. Hostettler, Colombier.
S. Berger-Stalder, Boudry.
Mme Gallaz, Cortaillod.
A. Gern-Ribaux, Bevaix.
L. Fischer, Saint-Aubin.
A. Burgat, Peseux.
Ch. Kropf, Corcelles.
E. Nussbaumer, Noiraigue.
Mme Aymonin,, Dombresson.
E. Dind, Chézard.
A. Zehnder, Cernier.
Ed. Porret-Guye, le Locle.
M. Haldimann, les Brenets.

Oeufs frais du pays 34 c. la pièce
Vacherins, qualité extra
boîtes depuis 700 grammes
R.-A. STOTZER, rue du Trésor

A VENDRE
une poussette et une poussette de chambre usagées mais encore en bon état. Demander l'adresse du No 636 au bureau de la Feuille d'avis.

Vente de soldes autorisée par le département de police du 15 janvier au 5 février

10% 20% 30% 40%

Nos vitrines en sont la révélation!

NEUCHATEL: Frey VÊTEMENTS **Faubourg du Lac 2**

FEUILLETON
de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le film d'un mois d'été

par 16

Pierre Breuil

Maintenant il fouillait une veste étendue sur ses pieds. D'un effort de ses gros doigts il déchirait la doublure, et, en retirant un portefeuille jauni, il le tendit à sa maîtresse qui, le cœur serré tout à coup, reconnut des papiers : des papiers, pensa-t-elle, qu'il aurait dû lui remettre depuis longtemps. Il les montrait en balbutiant : « Pardon ! » Et le mot, l'attitude, recevaient une expression plus tragique de la présence, sous le plafond de cette pauvre chambre, du témoin mystérieux.

Hélène avait ouvert le portefeuille, qu'elle examinait fébrilement.

Il y avait dedans des billets que sans doute Antoine, pris de l'avarice du paysan ou de quelque scrupule, avait gardés sans oser s'en servir. Et puis, des photographies : d'elle, de Rodolphe enfant, d'Isabelle Jacquemin ! Enfin, une lettre de M. de Lavergne, écrite à bord de « La Guyenne », dans la nuit même du naufrage, lettre d'impatience heureuse subitement coupée par le branle-bas du navire.

Elle lut ces pages à travers ses larmes, follement vite :

« Ma chère fille, nous approchons de ce pays où je vais retrouver l'innocent. Le châtiment qui aurait dû peser sur moi a pesé sur la mère qui, après l'avoir élevé jusqu'à l'âge de cinq ans, s'est vue mourir sans être sûre que je songerais à recréer la tendresse si nécessaire à l'orphelin, sans espérer surtout que toi, sachant un jour la vérité, voudrait pardonner et ouvrir au petit abandonné des bras fraternels : la souffrance et la mort purifient tout.

» Dans trois jours nous serons au port. Cependant, j'aurais dû prévoir un accident, toujours à craindre quand on s'en va si loin. Une pudeur irraisonnée me retenait de te donner toutes les précisions sur la situation d'Isabelle, sur les amis qui ont recueilli Rodolphe, sur les démarches à faire auprès des autorités américaines. Je t'ai dit bien des choses que m'inspirait la joie de ta générosité ; et les autres, si importantes, je les gardais imprudemment pour moi, et pour Antoine qui seul est au courant de tout depuis toujours. Je suis quand même assez rassuré en pensant que, si là-bas un malheur m'arrivait en effet, ce bon serviteur pourrait achever ma mission ainsi qu'il me l'a promis. Il sait que je porte sur moi de l'argent et des papiers dont il doit disposer pour terminer le voyage au cas où je me trouverais arrêté en chemin.

» L'adresse que je ne t'ai pas donnée à mon départ, la voici :

« Rodolphe Jacquemin
» chez M. Weil
» 116 East, 76 Street. Boston.

» Je m'y arrêterai à peine, et je... »

Il y avait là un mot laissé inachevé.

La main d'Hélène trembla : ces chiffres qu'elle avait déjà vus sur la valise du voyageur ! et ce nom, le sien, qui ne permettait plus de croire qu'il fût un étranger !

Mais elle voulait aller jusqu'au bout des lignes qu'avait tracées son père avant de disparaître.

Plus bas, en effet, une écriture hachée couvrait la page interrompue ; et c'était le récit haletant des minutes qui précédaient la mort :

« Hélène ! notre navire... L'énorme bâtiment a vibré tout entier. On questionne. Ils parlent, pour nous rassurer, d'une voie d'eau sans gravité. Antoine vient à moi. Il n'a pas le pied marin, le pauvre. Moi non plus. Mais je connais les moyens de nos paquebots et j'essaie de le calmer. Il s'est assis près de moi. « Sauvons-» nous, Monsieur. » « On ne se sauve » pas comme ça, Antoine, il faut at-» tendre. Le danger n'est peut-être » pas si grand. » Je suis sorti. Notre plancher s'incline. Encore de la musique dans les salons. Oh ! encore de la musique. Maintenant, je n'entends plus l'orchestre. On court dans les couloirs. Adieu, Hélène. Que Dieu... »

La lettre finissait là.

On devinait que cette page avait été écrite par intervalles, qu'il était allé plusieurs fois aux nouvelles, qu'il avait rencontré les passagers errants, vu la panique commençante, que la plume, tombée de ses mains, tâchait de reprendre la narration. Vingt lignes ! mais une éternité d'angoisse, au milieu des lamentations, pendant que la ville flottante se couche peu à peu et que le sauvetage s'organise.

— Antoine ! s'écria Hélène, Antoine ! dites-nous la vérité. Vous étiez avec mon père quand il écrivait ?

— Oui.

— Il est monté avec vous sur le pont ?

— Oui.

— Il vous a donné ce portefeuille ?

Elle se penchait vers le lit, ses yeux dans les yeux du malade.

— ... sur la table... oublié... allé chercher...

— Et vous êtes remonté ?

— Oui.

— Et après ? Est-ce qu'il n'y avait plus de place dans le canot ?

— ...

— Répondras-tu !...

— ... était plus là... a glissé...

— Tu as passé avant lui ! Tu l'as repoussé peut-être. Mais parle donc !

Antoine eut un mouvement des bras comme pour chasser un spectre :

— M. de Lavergne est allé dans l'eau.

L'horrible refrain revenait sur les lèvres du serviteur qui, lui, avait su vivre ! Mais saurait-on jamais ce qui s'était passé ?

— Les derniers mots de mon père ? M'entends-tu ? qu'a-t-il dit ?

Elle répéta :

— Qu'a-t-il dit ?

Il y eut seulement un geste et un cri de détresse, vers le visiteur :

— Monsieur Rodolphe !

— Tu le reconnais donc ?

Il ne répondait plus.

S'il avait parlé, il aurait confessé qu'il était allé à Boston après la catastrophe, qu'il avait vu l'enfant chez les Weil, et qu'il leur avait dit que, le père étant mort, personne en France ne voudrait de lui.

« Monsieur Rodolphe » s'était approché du lit :

— Je vous pardonne, Antoine... Mais vous, Mademoiselle...

Ceci est au-dessus de mes forces. Mais si la pitié devant un misérable peut s'appeler pardon, alors, comme vous...

Son cœur défaillant de sentiments contradictoires, avait besoin de reprendre vie au contact d'un sauveur. Le sauveur ne pouvait être que l'enfant devenu homme pour lequel son père était mort !

— Oh ! donnez-moi une dernière preuve qu'il n'y a pas au monde un autre Rodolphe. Ce malheureux était déjà infirme, et qui sait si les circonstances de votre arrivée n'ont pas achevé de troubler sa raison ? Parlez, je vous en prie !

Alors il montra à Hélène une photographie qu'il portait sur lui : Isabelle Jacquemin ! « Ma mère », dit-il.

Elle se contint encore.

Puis une autre, d'un enfant : celle-là même qu'elle possédait ! « J'avais cinq ans ».

Enfin, une troisième : « Mon père, que je n'ai pas connu ».

— Votre père, Rodolphe !... le mien !

RODOLPHE

Quand, un moment après, leurs amis les aperçurent revenant au perron et portant sur le visage la trace de leurs émotions, chacun se donna l'air de n'avoir rien vu. Mais dans leur esprit l'hypothèse émise tout à l'heure par Madeleine Rochat prenait de la consistance. Et quand ils virent Hélène entraîner le jeune homme au premier étage, quand ils crurent entendre la porte d'une chambre se refermer sur eux, ils ne doutèrent plus.

Cette chambre était occupée jadis par M. de Lavergne.

— C'est là, mon frère, qu'il se retirait après la mort de maman, pour penser à vous, pour écrire.

La pièce était sobrement meublée : meubles d'autrefois, mais d'une propreté qui laissait deviner les soins de l'orpheline. Des bûches, dans la cheminée, attendaient le réveil de la flamme. Une chaise devant le bureau semblait porter encore la fatigue du maître. Le secrétaire fermé brillait de tous ses cuivres.

— Rodolphe, dites-moi tout ce que je dois savoir pour mieux vous connaître, pour instruire aussi nos amis de ce qu'il conviendra de leur révéler.

— Oui, il y a quelques heures je n'étais pas sûr de moi. Mes souvenirs d'enfance, c'est-à-dire les récits que me faisait ma mère, risquaient de me tromper : il y a tant de châteaux dans la région ! J'ignorais même, je pouvais du moins redouter les changements que tant d'années auraient apportés dans les personnes et les sentiments. Si je retrouvais ma... sœur, serait-elle pour moi telle que je la souhaitais ? Mais maintenant je sais !

Alors, lentement, il raconta :

— Le nom sous lequel je me suis présenté est celui de mes parents d'adoption, qui après la mort de M. de Lavergne et de ma mère, voulurent faire de moi leur fils.

— Vivent-ils encore ?

— Non.

Elle parut soulagée.

(A suivre.)

OFFRES D'EMPLOIS

VISITEUR

de pierres d'horlogerie est demandé. Place stable pour personne habile et bien au courant. Logement de trois pièces serait mis à disposition. Préférence serait donnée à personne jeune. — Faire offres sous chiffres P. 1151 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Entreprise de Neuchâtel cherche une

employée

habitant la ville, de langue maternelle française, connaissant bien les travaux de secrétariat et ayant une bonne instruction secondaire. Place stable en cas de convenance. — Faire offres manuscrites avec photographie sous chiffres R. S. 555 au bureau du journal.

Entreprise industrielle de la branche électrotechnique, à Genève, cherche pour son bureau d'achats

EMPLOYÉ

de langue maternelle française, ayant bonne formation commerciale.

Offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et prétentions de salaire sous chiffres R. 2645 X. Publicitas, Genève.

VENDEUSE

connaissant la branche textile, (confection pour enfants) possédant bonnes notions de la langue allemande est demandée pour date à convenir. Situation stable pour personne qualifiée et de confiance. — Offres avec photographie, prétentions de salaire et curriculum vitae sous chiffres M. B. 584 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la ville cherche une

EMPLOYÉE

pour la demi-journée. — Faire offres manuscrites avec curriculum vitae à case postale 352, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou date à convenir une

corsetière

habile et parfaitement au courant de la branche. Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au Bureau du personnel des Grands magasins INNOVATIONS S. A., à Lausanne.

Acheveur d'échappements

pour calibre 13" avec mise en marche serait engagé au plus tôt pour travailler à l'atelier ou à domicile. Faire offres sous chiffres P. 1142 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Visiteur-contrôleur

pour ébauches et fournitures, serait engagé pour époque à convenir, par fabrique des environs de Neuchâtel. Faire offres sous chiffres P. 1111 N., à Publicitas, Neuchâtel.

Commissionnaire

Commerce de la ville cherche un jeune commissionnaire. Nous engagerons également un garçon pour les heures après l'école. — Adresser offres écrites à L. C. 641 au bureau de la Feuille d'avis.

L'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie, récemment créée à Lausanne, cherche pour l'enseignement

un jeune scientifique

de langue maternelle française ou de langue italienne, mais connaissant parfaitement le français.

Conditions à remplir : être en possession d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole polytechnique fédérale ou d'une licence universitaire en sciences naturelles, physiques ou chimiques.

Adresser offres de service avec curriculum vitae et prétentions à l'Ecole supérieure de viticulture et d'œnologie, Montagibert, Lausanne.

Employée de fabrication

Usine de Neuchâtel demande dame ou demoiselle pour surveillance et mise en fabrication des commandes. Articles fantaisie. Bonne mémoire et connaissance de la langue allemande désirées. Offres avec curriculum vitae, date d'entrée et prétentions sous chiffres L. C. 580 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

est demandé en qualité de commissionnaire et pour divers travaux de magasin.

S'adresser au magasin Lehnherr frères, comestibles, place du Marché, Neuchâtel.

On cherche

femme de ménage

pour deux matins par semaine, de 8 h. à 11 heures. S'adresser le matin au Petit-Pontarlier 1, 1er étage, logement No 4, ou téléphoner au No 5 32 02.

On cherche un

DOMESTIQUE

d'un certain âge et de confiance, sachant traire, pour un remplacement. Entrée : 1er février. — Adresser offres à Charles Droz, Chaumont sur Neuchâtel.

On cherche un

domestique de campagne

sachant traire. Faire offres à André Lorimier, agriculteur, Vilars (Val-de-Ruz).

Pour gérance d'un réfectoire d'usine dans localité importante du Jura, on cherche

couple gérant

possédant connaissances approfondies (branche restauration). Faire offres avec photographie et curriculum vitae, sous chiffres P. L. 60013 L., à Publicitas Lausanne.

On cherche jeune

CHAUFFEUR-LIVREUR

pour livraisons à domicile. Ecrire sous chiffres P. 10025 N., à Publicitas S. A., la Chaux-de-Fonds.

On cherche pour le début de mars pour Arisdorf (Bâle-Campagne)

JEUNE HOMME

hors des écoles, pour aider aux travaux de la campagne. Bonne occasion d'apprendre l'allemand et vie de famille assurée. Pour renseignements s'adresser à Charles Schneider à Fontaines (Val-de-Ruz), tél. 7 13 59.

Jeune homme

aimable, de 15 à 18 ans, trouverait bonne place pour aider à s'occuper des chevaux. Occasion d'apprendre la langue allemande. Entrée immédiate. S'adresser à Notz-Isenschmid, commerce de chevaux, Chiètres, téléphone (031) 9 47 76.

On cherche pour le 1er février ou date à convenir un

domestique

de campagne sachant traire et aller avec les chevaux. Adresse : Constant Sandoz, Chézard, tél. 7 15 97.

On cherche pour le 15 février ou Pâques, dans petite entreprise agricole, un

jeune homme

hors des écoles. Très bonne occasion d'apprendre la langue allemande. Vie de famille et bon salaire. Fritz Schwab, inspecteur de bétail, Siselen (Berne), tél. (032) 7 32 04.

Jeune fille

est demandée tout de suite pour aider à tous les travaux. — Hôtel de la Couronne, Colombier, tél. 6 32 81.

MOINE Vêtements Peseux VOUS OFFRE

MANTEAUX POPELINE PUR COTON *pour hommes et jeunes gens*

65.- 75.- 85.- 95.-

Retouches gratuites — Impôt compris

Boucherie-Charcuterie de GIBRALTAR

J.-M. Matile

satisfera toujours sa nombreuse clientèle grâce à ses viandes fraîches de toute première qualité ainsi que par son service soigné.

Nos spécialités de la maison : saucissons, saucisses au foie et saucisses à rôtir, pur porc.

Tél. 5 15 90

Pour les commandes, prière de les donner la veille ou le matin jusqu'à 8 h.

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

AVIS DIVERS

- COMMERÇANTS
- PARTICULIERS

Voilà ce que vous attendiez !

Le secours administratif à la demande

Pour tous vos travaux comptables, bilans de fin d'année, déclarations d'impôts, gérances de fortune adressez-vous à

chef-comptable diplômé

Prix spéciaux et à l'abonnement

P. JEANNOT

Avenue du 1er-Mars 20, Neuchâtel

CONFIEZ LA RÉFECTION DE VOS FAÇADES à

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS

ne perdent pas de temps à écrire des MENUS

Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent

par l'IMPRIMERIE CENTRALE, 6, rue du Concert, à Neuchâtel

UN PALPITANT ROMAN D'AMOUR
d'après l'œuvre inédite de
ERICH-MARIA REMARQUE

Studio

L'orchidée blanche

avec

David NIVEN
RICHARD CONTE

L'histoire dramatique d'une femme à laquelle toute émotion est interdite... Malgré cela, elle se lance avec une folle témérité dans une aventure bouleversante !

avec

Barbara
STANWYCK

Quelques mois à vivre seulement...

Oui, mais

vivre et aimer passionnément

rencontrer l'homme qui sera, sans restriction,

L'UNIQUE, LE GRAND AMOUR

Celui dont rêvent toutes les femmes

PARLÉ FRANÇAIS

Une production « Entreprise » distribuée par Metro-Goldwyn-Mayer Pictures

Samedi et dimanche : Matinées à 14 h. 45
Jeudi : Matinée à 15 h.
Soirées à 20 h. 30
Samedi et jeudi : Matinées à prix réduits
RETIREZ VOS PLACES D'AVANCE
TÉLÉPHONE 5 30 00
Toutes les places retenues et non retirées à 20 h. 15 ne sont plus garanties

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30
MERCREDI, à 15 h.

Les organisations ARTHUR RANK présentent LE FILM OFFICIEL COMPLET des
JEUX OLYMPIQUES 1948
ENFANTS ADMIS
LES JEUX D'HIVER A SAINT-MORITZ
LES JEUX D'ÉTÉ A LONDRES

Un document GRANDIOSE et SENSATIONNEL
en couleurs commenté en français

MÉNAGÈRES ! Une bonne nouvelle...
Dès samedi à la Halle aux viandes

Baisse sur le porc

Rôti, côtelettes, filet, Fr. 3.90 le ½ kg.
Epaule et jambon Fr. 3.30 le ½ kg.
Saucisse à rôtir pure porc, Fr. 3.90 le ½ kg.
Lard fumé, Fr. 4.— le ½ kg.
Porc fumé sans os, Fr. 4.75 le ½ kg.
Saucissons pur porc, Fr. 4.— le ½ kg.
Saucisses au foie extra juteuses, Fr. 3.50 le ½ kg.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE CAMPAGNE
A. VOUGA

LA BERRA

(Alpes fribourgeoises, 940 - 1634 m.)

Le ski-lift fonctionne tous les jours

Trois pistes de descentes 3/6 km.

Conditions de neige excellentes

Renseignements : La Roche (Fribourg), Tél. (037) 3 21 52

Abonnés au téléphone...

Votre appareil de radio vous donnera plus de satisfaction s'il est muni d'un radiofil pour l'écoute des programmes de télédiffusion.

Un essai suffira à vous convaincre.

TÉLÉDIFFUSION
ZURICH Bureau de **NEUCHATEL**
Tél. 5 39 12 Hôtel des Postes

Dès 8 hrs: le matin

JANVIER 15 SAMEDI

Notre plus formidable...

VENTE FIN DE SAISON

RABAIS jusqu'à 60%

(autorisation officielle)

La Nouveauté s.a.

AU LOUVRE

NEUCHATEL

«Consultez notre CATALOGUE, qui sera distribué dans chaque ménage»

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

CHAPELLE DES TERREAUX

Dimanche, lundi et mardi prochains, à 20 h.

Trois grandes réunions d'évangélisation

présidées par M. Henri WEBER

Invitation cordiale à toute la population

A vendre une voiture

« RENAULT »

« Celtaquatre » 7 CV., parfait état de marche. Marcel Blanc, charcutier, Missy (Vaud).

Agrandissement

LEICA

6 × 9 grand format

30 c.

Travail soigné

Photo Castellani

Seyon 7 b - NEUCHATEL

Pour vos IMPRIMÉS

Une seule adresse

L'IMPRIMERIE CENTRALE

Rue du Concert 6, 1er étage

Téléphone 5 12 26

Une tache à votre habit! vite un flacon de

Mencioline

LE MEILLEUR DÉTACHANT

Flacons Fr. 1.70 et 3.45

Dans les pharmacies et droguerles seulement

DE LA POÉSIE CHEZ SOI

Un beau meuble de style pour peu d'argent

Visitez les nouveaux ateliers de l'artisan du bois

Walter KYBURZ, MOULINS 45, NEUCHATEL TÉL. 5 38 44

NOTRE CHRONIQUE RADIOPHONIQUE

Au fil des Ondes courtes

Nous avons eu, lors de l'émission « le miroir du temps », le 4 janvier, un message du pasteur Reverdin, des Eglises suisses de Londres. Les Suisses du pays ont peut-être été particulièrement, spécialement bénis, de n'avoir rien vu, ni souffert de la guerre dernière, ce qui peut être discuté. Mais il leur est absolument impossible, matériellement, mentalement, d'entrer, de vivre même quelques courts moments, dans la peau d'un homme d'un pays qui connut la guerre, en souffrit et y perdit cent choses précieuses qui nous sont restées, ici. Or, la voix du pasteur avait quelque raideur, une certaine acrimonie en parlant de cette « splendid isolation » dans laquelle notre pays demeure, face — aujourd'hui encore — aux nations déchirées jusqu'en 1945 ; nous le comprenons en une certaine mesure, mais sommes forcés de répondre : nous n'y pouvons rien, les choses ont coulé ainsi, et les fétus que nous sommes ont été protégés, ou laissés à l'écart, par un sort stupéfiant, à quoi nous sommes étrangers.

~~~

L'émission « music-box » du 7 janvier nous donna un choix d'airs sans queue ni tête, à croire que cette boîte était vide, ou qu'il n'y demeurait que des restes. Renouvelez, on vous en prie, le contenu de cette boîte !

~~~

L'Union instrumentale de Payerne a joué samedi 8 janvier ; on déplore l'à peu près dont ont fait preuve les musiciens dans leurs interprétations et le chef dans le choix des pages présentées : il semble qu'on aurait dû, depuis longtemps, mettre dans les déchets (non récupérables), des choses telles que « Rêve de Ghislaine » ; pour nous c'était plutôt un cauchemar ; jouer au micro est un privilège, me semble-t-il, pour les exécutants, quels qu'ils soient, de sorte que le soin mis à l'élaboration d'un programme est, de leur part, une chose obligatoire.

~~~

Intituler un quart d'heure et cinq petites chansons : « Cinquante ans de refrains populaires », c'est exagéré. Beromunster avait vu bien loin, le 10 janvier ! Nous avons toutefois, à cette occasion si brève, entendu une musicienne qui fut bien connue en notre ville, Madeleine Marthe, mezzo-soprano ; nombre de ses concitoyens auront sans doute pris plaisir à l'écouter.

~~~

Quelques instants plus tard, c'était au même micro, le tour de Mlle L. Wattenhofer, de nous captiver par des mélodies fines, gracieuses, de R. Hahn, de Fauré aussi et surtout de Garcias, sur ces belles choses denses que sont « la cloche félée » et « la mort des amants » de Baudelaire. Nous avons apprécié la voix sûre, bien étoffée, de la cantatrice, de même que l'accompagnement souple d'E. Huber, pianiste.

~~~

Chaque mercredi soir, sur les ondes parisiennes, un nonagénaire, petit-fils du roi Jérôme de Westphalie, petit-neveu, par conséquent, de Napoléon Ier, parle des personnalités de premier plan qu'il a connues. Ferdinand Bac, en effet, lettré et écrivain de talent, peintre aussi et paysagiste, a vécu parmi les grands de ce monde, ceux dont le format intellectuel et artistique a marqué la France d'après le Second Empire. L'agréable causeur a présenté Prosper Mérimée, puis V. Hugo, puis Théophile Gautier (12 janvier). Ces réminiscences ont beaucoup de charme et nous sont offertes, on l'entend bien, par une personnalité en tous points digne de relations et d'amitiés si célèbres.

~~~

Deuxième en importance sur la vaste échelle des célèbres corps de musique militaires français, l'orchestre d'harmonie des « équipages de la flotte », à Paris, nous donna deux échantillons de ses brillantes possibilités, le 12 janvier. Un ravissant duo de flûtes, composé par son chef, Sember-Collery, séduisant dans sa composition et brillant dans l'interprétation. Ensuite vint une page moins heureusement traduite, ou plutôt, de cette écriture martiale britannique très spéciale, mélange de psaumes, de lourdeurs que l'on croit puissantes, imposantes, mais sans originalité ni mordant (London Guards March).

~~~

La rapidité des nouvelles radiophoniques n'a parfois d'égale que sa portée tragique. Les sans-filistes ont pu, en deux secondes terribles, s'imaginer dans toute la Suisse, ce que furent l'épouvante et le désespoir des quatorze familles — en grande partie genevoises — qui ont perdu, au matin du 12 janvier, un enfant que l'incendie étouffa, dans ce home de Château-d'Oex...

LE PÈRE SOREIL.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCE. — 11. Sallin, Michèle-Renée, fille d'Henri-Olivier-Eustache, manœuvre, à Cortaillod, et de Germaine-Louise née Mordasini.

PROMESSES DE MARIAGE. — 12. Schwertfeger, Hans-Georg, jardinier, et Christen, Susanne-Alice, tous deux à Neuchâtel. 13. Pignat, Erich-Herbert, magasinier, et Siegrist, Frieda, tous deux à Lausanne.

MARIAGE CÉLÉBRÉ. — 12. Vermot-Petit-Outhenin, William-Charles, commis, à Peseux, et Bel, Lucie, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 10 Nobs, Aimé-Louis, né en 1878, contrôleur de tramways, à Neuchâtel, veuf de Lesecq née Wenker, Marie-Madeleine ; Jeanneret, Charles-Frédéric, né en 1878, chirurgien dentiste, à Neuchâtel, époux d'Alphonsine-Lucie née Rochat. 13. Meylan, René-Paul-Achille, né en 1900, greffier du tribunal, à Neuchâtel, époux de Marie née Strambi.

Jeunes époux, jeunes pères, assurez-vous sur la vie à la

Caisse cantonale d'assurance populaire

NEUCHATEL, rue du Môle 3

MERCURIALE DU MARCHÉ DE NEUCHATEL

du jeudi 13 janvier 1949

Pommes de terre	le kg	— —	0.30
Raves	»	0.30	0.35
Choux-raves	»	0.30	0.40
Carottes	»	0.40	0.50
Carottes	le paquet	—.—	0.35
Poireaux blancs	»	0.90	1.—
Poireaux verts	»	0.50	0.60
Choux blancs	»	0 40	0.50
Choux rouges	»	—.—	0.60
Choux Marcelin	»	—.—	0.60
Choux de Bruxelles	»	1.10	1.30
Choux-fleurs	»	1.40	1.60
Endives	»	1.80	2.—
Ail	»	—.—	1 80
Oignons	le paquet	— —	0.20
Oignons	le kg	0.50	0.60
Radis	la botte	— —	0.30
Pommes	le kg	—.40	1.10
Poires	»	—.50	1.10
Noix	»	2.50	3.40
Châtaignes	»	1.25	2.—
Raisin	»	—.—	2.20
Oeufs	la douz.	—.—	4.08
Beurre	le kg.	—.—	9.77
Beurre de cuisine	»	—.—	9.34
Fromage gras	»	—.—	4.90
Fromage demi-gras	»	—.—	3.78
Fromage maigre	»	—.—	2.47
Miel du pays	»	—.—	7.50
Viande de bœuf	»	5.—	13.—
Vache	»	4.70	5.10
Veau	»	6.60	9.—
Mouton	»	6.—	10.—
Cheval	»	3.—	6.—
Porc	»	8.40	12.—
Lard fumé	»	—.—	10.—
Lard non fumé	»	—.—	9.—

LES VESTIGES DU PASSÉ EN GRANDE-BRETAGNE

Le château de Carnarvon est un des plus beaux spécimens de l'architecture militaire médiévale

La prochaine mise en chantier, dans les montagnes du nord du pays de Galles, de six nouvelles usines hydro-électriques, va donner un regain de vie à la petite ville de Carnarvon dont le climat très doux fait un charmant lieu de séjour. L'histoire de la ville se confond avec celle de son château qu'Edouard Ier fit élever en 1285 sur l'emplacement d'une forteresse normande. Il se dresse sur une langue de roc, entre le détroit de Menai et l'embouchure de la rivière Seiont et commande l'entrée du détroit, l'accès aux trois vallées menant aux montagnes du Snowdon, les abords de l'île d'Anglesey en même temps que le passage ouvert entre la mer et les collines

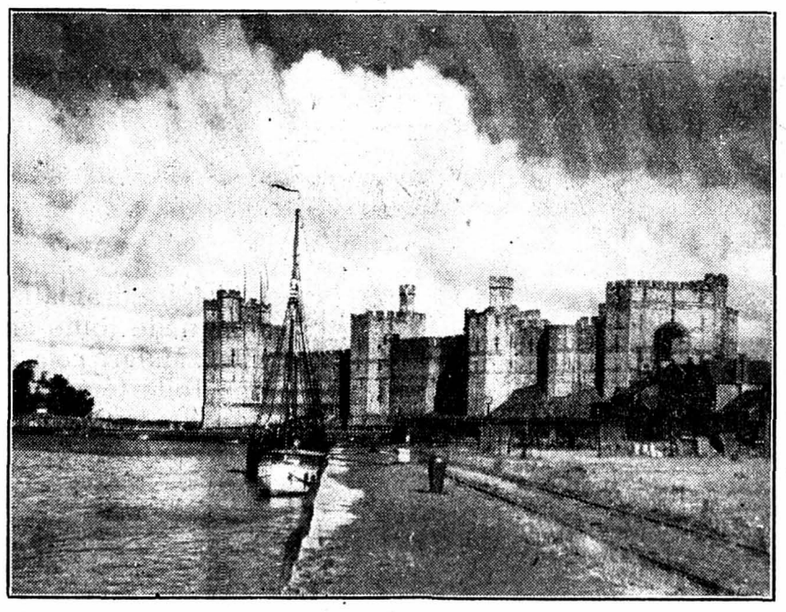

Le château de Carnarvon.

boisées, aujourd'hui couvertes de villas et de jardins fleuris.

De forme à peu près elliptique, le château s'étend sur plus d'un hectare, enfermé entre de hautes murailles crénelées que flanquent onze tours polygonales de hauteurs différentes. Cette enceinte entoure deux vastes cours où l'on voit les traces de divers bâtiments détruits en 1660, quand la forteresse fut démantelée après la guerre civile au cours de laquelle elle changea trois fois de mains. S'il reste peu de chose des appartements et des dépendances, les remparts et les tours sont par contre intacts et constituent un des plus beaux spécimens de l'architecture militaire médiévale que compte la Grande-Bretagne. Les murs sont percés de trois poternes et de deux grandes portes dont l'une ouvre sur la ville, l'autre sur la mer. Une des particularités de Carnarvon est la présence, dans l'épaisseur des remparts, de doubles passages munis de meurtrières, de sorte qu'en comptant le parapet crénelé, on pouvait disposer trois rangs d'archers pour défendre la place.

Dans la cour occidentale, apparaissent les vestiges de la grande salle de banquet, mesurant 33 mètres sur 14 mètres ; chose curieuse, les cuisines étaient de l'autre côté de la cour et comme il n'existait pas de passage couvert, les mets ne devaient pas arriver bien chauds sur la table des hauts dignitaires. Dans la tour de l'Aigle, on nous montre une petite chambre où, en 1284, serait né le prince Edouard de Carnarvon que son père, Edouard Ier, proclama prince de Galles en ces lieux mêmes. L'enfant royal naquit dans l'ancienne forteresse normande et il est peu probable que cette tour en faisait partie. Quoi qu'il en soit, il vit le jour à Carnarvon, aussi, depuis lors, est-ce en cet endroit qu'on annonce solennellement l'accession du fils aîné du roi au titre de prince de Galles. Ajoutons que ce titre n'est pas héréditaire, mais qu'il est conféré au premier-né au moment où le souverain le juge opportun.

Le château, propriété nationale, est confié à la surveillance d'un conservateur, fonction que remplit longtemps le célèbre homme d'Etat Lloyd George, député de Carnarvon au parlement de Londres. Un jour — à l'époque où les suffragettes réclamaient avec violence le droit de vote féminin — une bouillante féministe s'approcha de Lloyd George, alors qu'il pénétrait dans le château. Comme le « subtil Gallois » avait sévèrement jugé les méthodes suffragistes, la vieille demoiselle lui dit en brandissant son lorgnon comme un sabre : « Monsieur, si j'étais votre femme, je verserais du poison dans votre café ! » Et le malicieux Gallois lui répondit avec un sourire narquois : « Madame, si j'étais votre mari, je le boirais, ce café ! »

Aux murs du château, viennent s'appuyer les remparts de la ville, remarquablement conservés, formant un rectangle de 800 mètres de pourtour, flanqués de plusieurs tours rondes dont une sert de clocher à l'église de Sainte-Mary qui date de la fin du 13me siècle. Carnarvon, avec ses 8000 habitants, est une petite cité paisible où il fait bon rêver au pied des collines où les Romains avaient construit la ville de Segontium dont les ruines s'étendent à peu de distance. C'est aussi le point de départ lorsqu'on veut se rendre dans cette magnifique région de montagnes abruptes qu'on nomme parfois la « Suisse galloise ».

C. E. d'A.

LE STIMULANT

APERITIF AU VIN ET QUINQUINA

COUPS DE CISEAUX

Egalitarisme britannique

Le pénétrant observateur de la politique internationale qu'est M. Bertrand de Jouvenel constate dans la « Gazette de Lausanne » que les sentiments égalitaires ont fait en Angleterre des bonds prodigieux.

C'est d'Angleterre qu'est partie ce qu'on peut bien appeler la Révolution occidentale du XXme siècle, cette formidable redistribution de revenus qui s'est étendue à tous les pays occidentaux par les moyens réguliers de l'impôt progressif et des allocations sociales, auxquels s'ajoute en beaucoup d'endroits, pour la ruine des classes moyennes, le moyen irrégulier de l'inflation.

Aujourd'hui l'impôt sur le revenu, rendu progressif par Lloyd George dans son budget de 1909, a pris une vertigineuse progressivité. On peut l'illustrer par une anecdote : une grande affaire américaine ayant résolu d'allouer au chef de sa succursale anglaise un traitement correspondant à 20,000 dollars, soit 5000 livres, fut avisée que son bénéficiaire, par le jeu de l'impôt sur le revenu, ne toucherait que la moitié. Obstinée, l'affaire américaine demanda combien il faudrait donner à cet administrateur pour qu'il lui restât 5000 livres. La réponse fut : « Il faut lui donner 50,000 livres. » Ce qui laisse, en effet, un revenu après l'impôt de 5093 livres et 10 schillings.

En une vie d'homme, l'Angleterre, qui était des pays civilisés celui peut-être où il y avait le moins d'égalité matérielle, est devenu celui où sans conteste il y en a le plus. Et soit dit en passant, infiniment plus qu'en Russie soviétique.

Les socialistes ne font ici que parachever ce qu'ont commencé les libéraux et ce que les conservateurs ont continué. Les guerres surtout les ont bien servis: car le patriotisme anglais n'a refusé aucun sacrifice. Il n'y a pas eu de résistance sensible à la redistribution des revenus. Et aujourd'hui encore la classe supérieure et la classe bourgeoise, entendant que l'Angleterre doit consommer moins, acceptent de supporter tout le poids du sacrifice.

On voudrait conclure note M. de Jouvenel que les avantages assurés aux uns et la bonne volonté des autres composent un climat général de satisfaction. Mais il n'en est pas ainsi. Une certaine inquiétude hante au contraire les esprits.

Un centenaire oublié

1948 a été l'année des centenaires. On en a célébré et commémoré de toute espèce. On en a négligé un, cependant, et non des moindres étant donné la signification qu'il comporte. C'est M. Victor Bucaille dans « Les Nouvelles littéraires » qui rappelle le 350me anniversaire de l'Edit de Nantes, malheureusement rapporté moins d'un siècle plus tard par Louis XIV, et qui fut signé en 1598.

Dans cette floraison de résurrections, une date et un acte ont été à peu près totalement oubliés. Ce n'est, il est vrai, qu'un trois cent cinquantième anniversaire Seule, la Société d'histoire du protestantisme français parait s'être souvenue de l'Edit de Nantes. C'est que les esprits semblent aimer les théories absolutistes ou totalitaires et sont peu disposés aux compromis nécessaires. Une atmosphère de guerre civile enveloppe les nations et la paix réelle n'est pas dans les cœurs. Comment alors célébrer dans des articles et des discours l'actualité du geste d'Henri IV, le plus célèbre des compromis d'apaisement.

Cet édit de pacification fut signé à Nantes le 13 avril 1598. Il fut déclaré perpétuel et irrévocable. C'est toujours l'espoir des hommes de bâtir pour l'éternité. Cet édit n'est sous une forme plus solennelle que la répétition de l'Edit de Poitiers en 1577, des conventions de Nérac ou du traité de Fleix. Mais ce qui a changé dans ces vingt années, ce qui lui a assuré une évidente efficacité et l'a inscrit dans l'histoire comme un acte alors que les traités précédents n'ont été que des essais, c'est d'un côté le roi, de l'autre la nation. Le roi n'est plus Henri III, le dernier des Valois sur qui pèse la malédiction lointaine des grands maîtres des Templiers, incertain, débauché, sans postérité ; ce n'est plus le Béarnais, tour à tour catholique et huguenot, fuyard de Paris, vainqueur à Coutras avec ses reîtres, hâbleur, gouailleur, aimant les femmes, le vin et les batailles, c'est un être humain qui a connu et compris la souffrance d'autrui, qui a vu les ravages de la guerre, la grande misère du pauvre peuple acharné à travailler une terre qu'appauvrissent périodiquement les chevauchées et les pillages des soudards, c'est le rejeton de saint Louis qui, légitime héritier de la couronne, prend avec la maturité le sens de sa mission unificatrice et pacificatrice. Sans Henri IV, l'Edit de Nantes n'eût été qu'un vain parchemin. On le vit cent ans plus tard...

L'Edit de Nantes n'était qu'un compromis. Il en avait les avantages et les inconvénients. Il souleva contre lui les résistances des absolutistes et les condamnations des théoriciens. Il eut besoin de l'autorité du roi pour être respecté. Certes, il contenait en lui les germes des révoltes que Richelieu dut briser. Il finit par être révoqué. Mais il avait permis à la nation de respirer, de reprendre haleine, de retrouver le goût du travail bien fait, d'une sécurité qui ressuscitait les vertus de la race, l'amour de la terre bien cultivée, de l'œuvre patiemment achevée, de l'épargne lentement et sûrement accumulée.

Ainsi cet édit a contribué à refaire une France ruinée par les guerres étrangères et dévastée par la guerre civile.

On songe avec mélancolie au fait qu'aucun Edit de Nantes politique, imposé par un sage esprit, n'est intervenu au lendemain de la Libération. La France en aurait eu besoin, comme elle en eut besoin au lendemain des guerres de religion. Mais l'on est, en fait d'idéologies, plus féroce encore que nos pères !

LECTOR.

LA VIE RELIGIEUSE

Semaine universelle de prière

(sp) Comme chaque année, au début de janvier, les Eglises et les groupements chrétiens ont été conviés par le comité mondial de l'Alliance évangélique à Londres et le comité central suisse à Winterthour, à la semaine universelle de prière de l'Alliance évangélique, du 2 au 9 janvier 1949. Les principaux sujets de prière de cette semaine étaient : l'absolue souveraineté de Dieu (lundi) ; la révélation de Dieu dans sa parole (mardi) ; la chute de l'homme et sa régénération (mercredi) ; la divinité du Christ et son sacrifice (jeudi) ; la Trinité (vendredi) ; « Toutes choses réunies en Christ » (samedi).

CHEVROLET au 1er rang

Détient depuis 17 ans le record mondial de production et de vente.

A l'avant-garde comme rendement grâce au moteur 6 cyl. étonnamment économique et robuste.

A prix égal, aucune autre auto n'offre la même puissance, une qualité, un équipement et un confort aussi remarquables.

Egalement à l'avant-garde comme prix, car même lorsque d'autres offrent davantage pour la reprise de votre voiture usagée, CHEVROLET vous favorise par suite de la relation extrêmement avantageuse avec le prix des USA.

Sedan 4 portes fr. 12 625.– + 4% ICA
~~~

Pantalons courts pour garçons

12.-
15.-

Manteaux popeline coton pour hommes

58.-

Vente de Fin de Saison

(vente autorisée) du 15 au 31 janvier 1949

29.- 35.-

Pantalons flanelle pour hommes

Vestons sport pour hommes

68.- 78.-

Costumes pour hommes et jeunes gens

125.-
145.-

PKZ Burger-Kehl & Cie. S.A.
Neuchâtel Rue du Seyon 2

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
MONT-FLEURI
Max Hofmann
RUE FLEURY 20 - Tél. 5 10 50

Beau bœuf à rôtir et à bouillir
Gros veau avantageux
Porc frais, salé et fumé

Tous les combustibles
COMBE VARIN S.A.
Draizes 50 — Tél. 5 22 32

A vendre (cause de départ), chaussures de skis, No 35, 36, 37, 43,

SKIS

et bâtons 185 et 190 cm., deux manteaux et ensemble de ski pour jeune fille (13-15 ans), golf, fuseaux, complets d'été pour garçon (12-14 ans), véritables occasions, bonne qualité. S'adresser : Boine 7, de 10 à 15 heures et le soir.

A vendre un
MANTEAU
FAUVE DE BOURGOGNE travaillé en bandes. Taille 42, état de neuf. Prix : 200 fr. Demander l'adresse du No 634 au bureau de la Feuille d'avis.

Pensionnat à la campagne accepterait
demi-pensionnaire
Adresser offres écrites à L. Z. 628 au bureau de la Feuille d'avis.

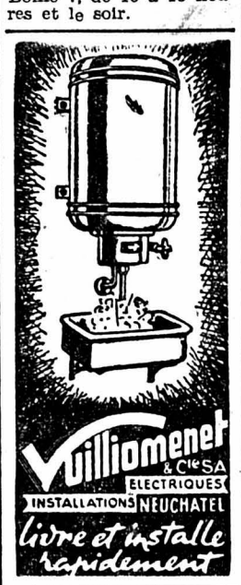

Une **VILLA** soignée

bâtie par des GENS DE MÉTIER est une garantie pour l'avenir
Adressez-vous en confiance à
ACTIVIA
J.-L. BOTTINI
Architecte
Neuchâtel - Tél. 5 51 68

Blanchissage à domicile
Prix modérés.
Poteaux 5, 2me étage.

Demandez nos prix à forfait
Chaque client est une référence
Modèles depuis
Fr. 40,000.—
Fr. 45,000.—
Fr. 50,000.—

Ligue contre la tuberculose
Neuchâtel et environs

RADIOPHOTOGRAPHIES ISOLÉES

Prochaine séance : 29 janvier 1949
Inscriptions sur appel téléphonique aux Nos 5 11 72 et 5 18 33

FINANCE D'INSCRIPTION : Fr. 3.—
(L'installation fonctionne à la Maternité de Neuchâtel, entrée est, le dernier samedi de chaque mois de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 15 h. 30).

Bottes en caoutchouc
pour enfants 3.90
Bottillons avec crémaillère
pour dames 9.80
Caoutchoucs
pour messieurs . . . 6.90

Kurth Neuchâtel

La boucherie **VUITHIER**
Bassin 2 Tél. 5 10 68
vous conseille :
Rôti de bœuf lardé extra-tendre

MAUX DE PIEDS, ENGELURES

Démangeaisons, Gercures

METTEZ fin à ces misères : Vite ! — un bon bain de pieds aux Saltrates Rodell. Cette eau laiteuse, riche en oxygène, calme douleurs et démangeaisons, efface la fatigue et rétablit la circulation du sang. Vos pieds se réchauffent. Les engelures sont soulagées. Les cors amollis s'enlèvent facilement. Saltrates Rodell, dans toutes pharmacies et drogueries. Prix modique.

Des prix...!

Gants de laine norvégiens ou unis **2.90**
Echarpes pour dames **2.90**
Echarpes pour messieurs **3.90**

Suze-Prêtre
NEUCHATEL

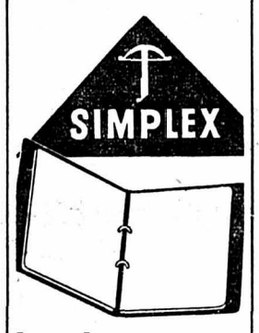

Le classeur à anneaux

satisfait votre goût de l'ordre. Il permet de classer rapidement des documents et de les sortir isolément. Très apprécié pour le voyage, comme dossier de clients. Vraiment un auxiliaire idéal, ce

classeur à anneaux
SIMPLEX ARCO

Reymond
Neuchâtel
9, rue Saint-Honoré

POLISSAGES INDUSTRIELS
en tous genres et tous métaux
Marc BOURQUIN
Chézard (Neuchâtel)

VOITURES à louer
Tél. 5 35 27

A enlever immédiatement :
belles caisses
usagées, dimensions approximatives, de 60 à 90 cm., à 2 fr. 50 la pièce. Schinz-Michel, Neuchâtel.

Bel assortiment en
VOLAILLE
fraîche du pays
LAPINS
Beau choix en
POISSONS
du lac et de mer
Comestibles
Lehnherr Frères
Gros et détail
Tél. 5 30 92

PHARMACIE TRIPET
Contre la toux
SIROP DES GORGES
calmant antiglaireux
PHARMACIE
F. Tripet
Seyon 4, NEUCHATEL
Tél. 5 45 44

PRÊTS
de 300 à 1500 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Conditions intéressantes. Petits remboursements mensuels. Banque sérieuse et contrôlée. Consultez-nous sans engagement ni frais. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse. Références dans toutes régions.
Banque Golay & Cie
Rue de la Paix 4, Lausanne

Un bon bouilli
s'achète toujours
chez **BALMELLI**
RUE FLEURY 14 Tél. 5 27 02

MENUISERIE - ÉBÉNISTERIE
Ami BIANCHI
2, rue Erhard-Borel
SERRIÈRES - NEUCHATEL
Atelier tél. 5 15 52 Domicile tél. 5 49 52

Vente de chambres à coucher
Salles à manger - Studios

Belle maculature à vendre
S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

Achetez l'aliment pour vos poules à l'organisation qui assure l'écoulement de vos œufs.

SEG
s'impose

Livraison aux meilleures conditions en sacs de 10, 25 et 50 kg.

Société coopérative romande pour la vente des œufs et volaille.
VEVEY Téléphone 5 18 59

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel jusqu'au

31 mars 1949 . . . . 5.80
30 juin 1949 . . . . . 12.50

Le montant de l'abonnement sera versé à votre compte postal IV 178.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin dans une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », 1, rue du Temple-Neuf

---

PALACE

PROLONGATION

de l'immense succès FRANÇAIS

La vie ardente, dangereuse, passionnante et passionnée d'HENRI DUNANT

L'homme en blanc...

qui sacrifia tout: BONHEUR... FORTUNE... AMOUR...
au service de la plus noble des causes !

D'HOMME A HOMMES

Un film « UNIQUE AU MONDE »

Captivant... Emouvant... Passionnant...

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE TÉLÉPHONE 5 56 66

DIMANCHE MATINÉE à 15 HEURES
SAMEDI ET JEUDI : MATINÉES à 1.—, 1.70 et 2.20

En 5 à 7 SAMEDI DIMANCHE à 17 h. 30 MERCREDI à 15 heures

EDWIGE FEUILLÈRE
dans un film d'amour et de dévouement
TANT QUE JE VIVRAI

PRIX : 1.70 et 2.20

autorisée par le département de police dès

SAMEDI 15 JANVIER

Nos belles occasions de manteaux d'hiver

façons redingote et vague, en beaux lainages unis et fantaisie

Valeur jusqu'à	55.—	95.—	119.—	125.—	155.—	195.—	220.—
SACRIFIÉ à	**45.-**	**65.-**	**75.-**	**85.-**	**95.-**	**145.-**	**150.-**

Nos belles occasions en robes tous genres

soie, taffetas fantaisie, tissu de cravate, crêpe mousse ou reversible

Valeur jusqu'à	39.—	55.—	75.—	95.—	150.—	269.—
SACRIFIÉ à	**20.-**	**30.-**	**40.-**	**50.-**	**75.-**	**195.-**

Nos belles occasions en robes de laine et tricot

Valeur jusqu'à	39.—	45.—	85.—	98.—	120.—	155.—
SACRIFIÉ à	**25.-**	**30.-**	**55.-**	**70.-**	**85.-**	**90.-**

LES BONNES AFFAIRES

TRÈS BEAUX
costumes tailleur
UNIS ET FANTAISIE
SACRIFIÉ A
50.- 70.- 90.- 120.-

LES BONNES AFFAIRES

TRÈS BELLES
vestes de ski
UNIES ET BRODÉES
SACRIFIÉ A
29.- 35.- 45.- 59.-

LES BONNES AFFAIRES

RAVISSANTES
robes de bal
EN TAFFETAS, TULLE OU MOIRÉ
SACRIFIÉ A
30.- 40.- 50.- 75.-

LES BONNES AFFAIRES

SUPERBES
PEIGNOIRS
SACRIFIÉ A
15.- 25.- 40.- 50.-

LES BONNES AFFAIRES

NOS BEAUX
chapeaux pour dames
FIN DE SAISON
SACRIFIÉ A
5.- 7.50 10.- 15.- 20.-

LES MODÈLES
valeur jusqu'à 135.—
soldé à **25.- 30.- 35.-**

LES BONNES AFFAIRES

Belles blouses
en soie et popeline façons chemisier et habillées, sacrifié à
8.- 10.- 12.- 17.- 22.-

Chemisiers TURITEX
5.- 10.- 14.- 18.- 25.-
Profitez des prix de fin de saison

ACTUELLEMENT GRANDE BAISSE DE PRIX

Toute notre belle
confection
d'hiver
pour dames et enfants
sacrifiée

AUX ARMOURINS

RABAIS
jusqu'à
50 %

CONSULTEZ NOTRE ANNONCE DE DEMAIN

LA VIE NATIONALE

DANS L'AGRICULTURE

Le plan Wahlen a vécu

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil fédéral a pris, mardi dernier, une décision qui n'a pas fait beaucoup de bruit, malgré son importance. Il a, en effet, abrogé l'arrêté du 1er octobre 1940 sur l'extension de la culture des champs.

Si l'on se reporte aux dispositions maintenant abolies, on constatera qu'il s'agit tout simplement du texte légal en vertu duquel les autorités ont pu mettre en œuvre le fameux « plan Wahlen » pendant les années les plus difficiles de ce demi-siècle.

Désormais, la liberté est donc rendue aux paysans. Ce n'est plus le département fédéral de l'économie publique qui déterminera, pour chaque canton, la surface minimum devant passer sous la charrue et, pour leur part, les cantons n'imposeront plus aux diverses exploitations agricoles l'obligation de cultiver telle étendue de terrain et de pourvoir, dans une mesure bien déterminée, à leurs propres besoins.

Cette décision n'a pas de quoi nous surprendre. Nous ne vivons plus, Dieu merci, en économie fermée comme ce fut le cas lorsque la guerre nous entourait de toute part ; certains échanges ont repris, et les produits agricoles y participent aussi ; en outre, la main-d'œuvre est toujours très rare dans les campagnes et il serait difficile aujourd'hui de contraindre les agriculteurs à garder ouvertes autant de terres qu'il y a cinq ans.

Déjà, la surface du sol cultivé a diminué. Alors qu'on avait dépassé les 300,000 hectares au temps où le plan Wahlen donnait à plein, on s'attend, pour cette année, à rester en deçà de cette limite.

Faut-il redouter alors le déséquilibre qui troubla l'économie agricole il y a quelque dix ans ? Il vous en souvient, sans doute, on ne parlait que de la « vague de lait », des difficultés que nous trouvions à exporter nos fromages, tant il y en avait, de la surproduction due aussi à la trop forte consommation de fourrages concentrés qui permettait d'entretenir chez nous un troupeau de vaches laitières dont le quart, à peu près, était nourri « artificiellement » si l'on peut dire.

Or, l'extension des cultures a eu pour effet de réduire notre cheptel — la surface des prairies et des pâturages ayant diminué. La sécheresse de l'an passé a laissé des lacunes qui ne sont pas encore comblées. De plus, les fourrages concentrés ont atteint un tel prix que le risque d'une excessive consommation a disparu aujourd'hui. Nous ne sommes donc pas près de connaître à nouveau la surabondance de lait et de produits laitiers.

Autre chose encore. Si l'on peut écrire que le plan Wahlen a vécu, cela s'entend d'un point de vue légal ou juridique. Il subsiste dans ses effets, dans ses heureuses conséquences. Et l'une d'elles fut de faire mieux comprendre aux paysans la valeur d'une raisonnable répartition des cultures et d'un assolement judicieux. Même sous le régime de la liberté on verra beaucoup moins qu'auparavant des exploitations adonnées presque exclusivement à la production du lait. D'ailleurs, à défaut d'obligations, les paysans auront toujours les conseils et les recommandations et des autorités et de leurs dirigeants.

Il est bien évident qu'on ne laissera point tomber dans le néant les idées et les vues qui ont assuré l'incontestable succès du plan Wahlen et que la future législation agraire s'en inspirera encore, tout en assurant à l'agriculture suisse les garanties qu'elle est en droit de réclamer en contrepartie des obligations qu'elle assumera dans l'intérêt général.

G. P.

Le Conseil fédéral se déclare compétent dans l'affaire du barrage de Cleuson

BERNE, 13. — En l'affaire du barrage de Saint-Barthélemy-Cleuson (val de Nendaz), le Conseil fédéral a rejeté le recours formé par la Société anonyme l'Energie de l'ouest-suisse (E.O.S.), à Lausanne, ainsi que celui du Conseil d'Etat du Valais. Soit l'E.O.S., soit le Conseil d'Etat valaisan contestaient au Conseil fédéral le droit d'exiger que, dans l'intérêt de la sécurité générale, un barrage à gravité plein fût construit au lieu du barrage évidé du type Nœtzli en construction.

Le Conseil fédéral se déclare compétent et il a donné au gouvernement valaisan des instructions en conséquence. Au cas où le Conseil d'Etat du canton du Valais ne reconnaîtrait pas la compétence du Conseil fédéral, il lui appartiendrait de demander au Tribunal fédéral de trancher la question de compétence.

★ **La femme du professeur R. Kœnig, qui avait été asphyxiée par le gaz en même temps que son mari, lundi à Berne, est décédée mercredi matin.**

BOURSE

COURS DE CLÔTURE

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	12 janv.	13 janv.
Banque nationale	645.— d	645.— d
Crédit fonc. neuchât.	655.— d	655.— d
La Neuchâteloise as. g.	570.— d	570.— d
Câbles élect. Cortaillod	4800.— d	4800.— o
Ed. Dubied & Cie	740.— d	750.—
Ciment Portland	985.— d	985.— d
Tramways Neuchâtel	480.— o	470.— d
Suchard Holding S. A.	246.— d	246.— d
Etablissem. Perrenoud	500.— d	500.— d
Cie viticole Cortaillod	25.— o	25.— o
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	99.75	99.25 o
Etat Neuchât. 3¼ 1938	100.— d	100.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	101.25	101.— d
Ville Neuchât. 3½ 1937	98.50 d	98.50 d
Ville Neuchât. 3½ 1941	100.50 d	100.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	100.50	100.—
Tram. Neuch. 3½ 1946	97.— d	97.— d
Klaus 3¼ % 1946	100.— d	100.— d
Et. Perrenoud 4% 1937	100.— d	100.— d
Suchard 3¼% 1941	100.— d	100.— d
Cie viticole Cortaillod	25.— o	25.— o

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	12 janv.	13 janv.
3 % C.F.F. diff. 1903	102.80 % d	102.75 %
3 % C.F.F. 1938	96.50 %	96.85 %
3 ¼ % Emp. féd. 1941	102.25 %	102.30 %
3 ½ % Emp. féd. 1946	98.75 %	98.95 %
ACTIONS		
Union banques suisses	829.—	830.—
Crédit suisse	725.—	728.—
Société banque suisse	706.—	707.—
Motor Columbus S. A.	428.—	429.—
Aluminium Neuhausen	1996.—	2000.—
Nestlé	1233.—	1235.—
Sulzer	1450.—	1442.— d
Hisp. am. de Electric.	285.—	295.—
Royal Dutch	229.—	230.—

Billets de banque étrangers

Cours du 13 janvier 1949

	Acheteur	Vendeur
Francs français	—.77	—.84
Dollars	3.96	3.98
Livres sterling	12.—	12.20
Francs belges	7.30	7.45
Florins hollandais	77.—	79.—
Lires	—.58	—.66

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

COURS DES CHANGES

du 13 janvier 1949

	Demande	Offre
Londres	17.34	17.36
Paris	1.24	1.26
New-York officiel	4.28	4.31½
New-York finan.	3.97	3.98 ½
Lisbonne	15.40	15.70
Stockholm	119.50	120.—
Bruxelles	9.84½	9.90½
Prague	8.57½	8.62½
Amsterdam	162.—	162.60

Les sports

HOCKEY SUR GLACE

Sainte-Croix reçoit Oxford et Young Sprinters

(sp) Il y a différentes manières de faire une utile propagande en faveur d'un sport ; dimanche dernier, à Neuchâtel, les hockeyeurs zuricois nous en ont démontré une : défendre la première place au classement par tous les moyens... y compris les coups de poing et de crosse ; mercredi soir, Young Sprinters a employé une autre méthode, que nous préférons en définitive.

En effet, le club de notre cité avait convenu avec le modeste mais combien actif et sympathique Hockey-club Sainte-Croix que notre team fanion disputerait en cette charmante localité un match de démonstration contre les étudiants anglais d'Oxford. Une organisation impeccable, une glace en bon état et une affluence record servaient de cadre à ce match, qui semble avoir contenté pleinement tout le monde, à part peut-être ceux qui s'attendaient à une bonne partie des joueurs neuchâtelois.

Battre Oxford n'est pas un exploit ; sans beaucoup de difficultés, Young Sprinters arrivait à cinq minutes de la fin avec un avantage de 7 buts à 4, sans qu'aucun joueur ait démontré une verve particulière. Mais le flegme britannique amène parfois des surprises. En trois descentes, Oxford marquait trois buts et atteignait ainsi la fin en récoltant un match nul combien méritoire.

Cette manifestation était rehaussée par d'excellentes évolutions de Mlle Doris Blanc, qui récolta sa part d'applaudissements, de sorte qu'en définitive, le public se retira enchanté de sa soirée. Les hockeyeurs Sainte-Croix ne l'étaient pas moins et le tout se termina par une charmante réception, de laquelle Young Sprinters conserve un souvenir tangible.

G. O.

En série B, Gotteron II Fribourg-Young Sprinters III 3 à 0 (2-0, 0-0, 1-0)

Pour son premier match de championnat, Young Sprinters III a perdu contre Gotteron II, après avoir fait une splendide partie.

Ainsi Gotteron II a gagné tous les matches de son groupe et se trouve en tête du classement.

Composition de Young Sprinters : Droz J., Frauchiger, Bochsler, Guggisberg, Robert Micheletti M., Vuillemin, Scholl, Gatschet et Allanfranchini.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, le salut musical 7.15, inform. 7.20, l'orchestre Barnabas von Geczy et Charles Trenet. 11 h., de Beromunster, émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, le courrier du skieur. 12.30, rumbas chantées. 12.45, l'heure. 12.46, inform. 12.55, mélodies célèbres de Schubert. 13 h., le médaillon de la quinzaine. 13.05, dans le hall du Casino. 13.30, symphonie No 5 de Mendelssohn. 16.29, l'heure. 16.30, de Beromunster, émission commune. 17.30, l'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17.40, œuvres de musiciens français. 17.55, radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, chronique touristique. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.15, inform. 19.25, la tribune libre de Radio-Genève. 20 h., Merlin et Viviane. 21 h., la mélodie française. 21.20, musique de chambre. 22.15, la femme et les temps actuels. 22.30, inform. 22.35, chronique des institutions internationales.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7.05, musique légère. 11 h., émission commune, interprètes zuricois. 11.45, chœurs russes. 12.40, concert par le R. O. 13.25, saxophone par K. Oswald. 16 h., hôtes de Zurich. 16.30, émission commune, heure suédoise. 18 h., concert récréatif populaire. 19 h., disques. 20.40, concert par l'harmonie de Wetzikon. 21.50, disques. 22.05, musique allemande moderne.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Les pays nordiques auraient établi un projet d'alliance défensive

COPENHAGUE, 14 (A.F.P.) — Bien que le plus grand secret entoure les négociations politiques qui se déroulent dans les trois capitales scandinaves, on estime dans les milieux informés à Copenhague qu'un plan d'alliance défensive des pays nordiques a été établi lors des dernières réunions de Karlstad et que c'est ce plan qui fera l'objet de la prochaine rencontre de Copenhague.

On croit savoir, en outre, qu'après celle de Copenhague une nouvelle conférence destinée en principe à mettre le point final aux négociations en cours se tiendrait à Oslo le 28 janvier.

A propos des récentes incursions juives en Egypte

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Un démenti de Washington

On conteste à Washington que les Etats-Unis aient sollicité en Grande-Bretagne des informations sur les récentes incursions des forces juives en territoire égyptien.

Le porte-parole du département d'Etat a démenti que les vols de reconnaissance de la R.A.F. à la frontière égypto-palestinienne aient été entrepris sur la requête du gouvernement américain.

Ouverture à Rhodes des pourparlers d'armistice égypto-israéliens

RHODES, 13 (Reuter). — M. Bunche, médiateur intérimaire des Nations Unies en Palestine, a ouvert jeudi les négociations d'armistice égypto-israéliennes par un appel à tous les gouvernements, leur demandant d'éviter tout ce qui pourrait les entraver.

Il a souligné que son appel s'adressait à tous les pays (et non seulement à ceux qui sont engagés dans le conflit) qui suivent avec attention le développement des événements parce qu'ils ont des intérêts à défendre dans le Moyen-Orient.

Les hostilités continuent

AMMAN, 13 (A.F.P.) — L'état-major transjordanien annonce que les positions irakiennes et transjordaniennes sur le front central, ont été attaquées dans la nuit de jeudi.

La légion arabe aurait été attaquée à l'est de Lydda, près du village de Birzett, et les troupes irakiennes à l'est de Khodeira. Les deux assauts auraient été repoussés.

On annonce d'autre part que l'aviation sioniste a survolé le front central, notamment dans les régions de Ramalleh et de Jérusalem.

La commission des affaires étrangères du Sénat entend M. Dean Acheson

Le nouveau secrétaire d'Etat déclare qu'il suivra l'exemple de M. Marshall

WASHINGTON, 13 (A.F.P.) — M. Dean Acheson, nouveau secrétaire d'Etat, s'est expliqué, jeudi, devant la commission des affaires étrangères du Sénat.

On lui a demandé notamment des éclaircissements sur les accusations parues dans la presse et selon lesquelles l'agence juridique dont M. Acheson est membre, aurait reçu un million de dollars d'honoraires pour son intervention en faveur du prêt que la mission économique polonaise a demandé au gouvernement des Etats-Unis à fin 1945.

M. Acheson releva qu'il avait cessé ses fonctions dans cette entreprise en 1941, lorsqu'il était devenu fonctionnaire du gouvernement et qu'il ne les avait reprises qu'en 1947, après avoir donné sa démission de sous-secrétaire d'Etat.

Insistant ensuite sur le fait que c'est M. Truman lui-même qui détermine la politique extérieure des Etats-Unis et que le président avait déclaré catégoriquement qu'il n'envisageait aucun changement de cette politique, M. Acheson, faisant l'éloge sans réserve de M. Marshall, a affirmé qu'il ferait de son mieux pour suivre son exemple.

La question des relations avec l'Union soviétique

Le sénateur Vandenberg insista pour que M. Acheson fasse une déclaration publique sur ses conceptions à l'égard des relations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., mais le sénateur Connally, fort courtoisement, s'y opposa, notant que de telles déclarations devaient être réservées à une séance à huis clos.

M. Acheson trancha la controverse en lisant un passage du discours qu'il avait prononcé devant les étudiants de Yale, en novembre 1939, démontrant qu'à l'époque il était partisan convaincu de l'appui des Etats-Unis aux nations luttant contre « le monde totalitaire ».

M. Acheson a rappelé qu'il avait déclaré en 1947 : « Je suis conscient du fait que la politique russe est agressive et expansionniste. J'espère que nous trouverons des méthodes par l'intermédiaire des nations pour remédier à cet état de choses, mais si nous n'en trouvons pas, la situation pourrait devenir sérieuse ».

Le président Truman réaffirme qu'il est prêt à recevoir M. Staline

WASHINGTON, 14 (A.F.P.) — Au cours de sa conférence de presse, le président Truman a réaffirmé qu'il serait prêt à recevoir le généralissime Staline à n'importe quel moment à Washington, mais il a précisé qu'il n'avait aucune information au sujet de la prétendue nouvelle d'une « offensive de paix soviétique ».

LA VISITE A LONDRES DU MINISTRE FRANÇAIS DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Schuman s'est entretenu hier à deux reprises avec le chef du Foreign Office

Les délibérations auraient porté essentiellement sur le problème allemand et sur celui de l'entente européenne

LONDRES, 13. — M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, est arrivé jeudi matin à Londres, où il va, pendant 48 heures, passer en revue avec M. Ernest Bevin, les différents aspects des relations franco-britanniques.

Première entrevue

LONDRES, 13 (A.F.P.). — Le premier entretien que M. Robert Schuman et M. E. Bevin ont eu jeudi au Foreign Office, a duré près de trois heures.

Un deuxième entretien

LONDRES, 13 (A.F.P.). — Le deuxième entretien entre MM. Bevin et Schuman, commencé à 15 heures (G.M.T.), s'est terminé à 18 h. 45.

Les problèmes examinés

LONDRES, 13 (Reuter). — On admet à Londres que MM. Bevin et Schuman, au cours de leur première journée d'entretiens, ont examiné le problème allemand et celui de l'entente européenne.

Un document révélateur de la gabegie administrative : le rapport annuel de la Cour des comptes

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

En un mot comme en cent, les magistrats rappellent les serviteurs de l'Etat au respect des devoirs de leur charge et au premier d'entre eux qui est de se soumettre aux règles impérieuses de la comptabilité publique. Ont-ils tort ? Bien sûr que non, car c'est justement de ce refus de la discipline qu'est née cette dégradation de la fonction publique dont les fonctionnaires sont les premiers à souffrir, ne serait-ce que par le mépris dont les accable aujourd'hui l'ensemble des contribuables, lesquels ne voient plus en eux que des « budgétivores » et non pas des serviteurs de la nation.

Châteaux à vendre, chambres à louer

Autre sujet à méditer celui des réquisitions abusives et des achats d'immeubles « somptuaires ». Citons par exemple l'acquisition (1,700,000 fr.), par le ministère de la guerre, du château de Béguin dans l'Allier « pour y loger des enfants de troupes ». Onques ne vit de futurs troupiers dans ce manoir ! Notons également l'emplette, moyennant cinq millions de francs, du domaine de Lascazère dans les Pyrénées que le ministère de l'armement crut habile de « passer » au nom de la manufacture d'armes de Tulle pensant, peut-être, que la Cour n'y verrait que du feu. Le tour fut déjoué, le pot aux roses découvert, mais le château n'en appartient pas moins aujourd'hui à l'administration responsable de cet escamotage !

Passons aux réquisitions. Là, nous voyons l'armée, toujours soucieuse de ses aises, disposer à Paris, en 1949, de mille neuf cents chambres d'hôtel, ce qui n'est tout de même pas mal, encore qu'en 1946, trois mille aient été mises à la disposition des militaires. Mais en ce domaine, la réquisition prend un caractère extensif qui laisse rêveurs les malheureux contribuables. La citation s'impose : « On ne peut manquer de relever, souligne le rapport, la facilité singulière avec laquelle certains ordonnateurs, en province notamment, ont admis des demandes de remboursement d'objets ou matières ayant fait l'objet de réquisitions. Les règlements ont porté sur des quantités importantes de vins fins et d'apéritifs, de vêtements civils, de vêtements féminins, de lingerie, etc., toutes prestations dont les troupes en campagne n'ont pas normalement l'usage... » Le morceau de style est joli, et pour clôturer ce rapide aperçu mentionnons encore que le ministère de la marine a réquisitionné et loué le cercle de l'Union artistique, 4, avenue Gabriel, à Paris, où il fut dépensé, malgré le caractère tout provisoire de l'occupation, plus de trois millions de francs en 1945, ce qui permit de transformer la piscine de l'établissement en salle de cinéma !

Les mystères du garde-meubles national

Passons maintenant au « Mobilier national », c'est-à-dire aux réserves de meubles, tentures, tapisseries, œuvres d'art, appartenant à l'Etat, à l'exclusion des biens mobiliers qui sont la propriété des musées. Réserve nationale, le « mobilier » prête, mais il entend récupérer son bien à fin de bail, ce à quoi se refusent certains bénéficiaires, tout comme d'ailleurs il prétend — et qui lui donnerait tort ? — contrôler les achats qui sont faits. Ici la cour relève deux sortes d'irrégularités, celles d'acquisitions inutiles ou non indispensables, celles également qui, faites au hasard des circonstances, coûtent au Trésor les yeux de la tête.

Ainsi, par exemple, le rapport révèle que l'administration préfectorale de la Moselle s'est « offert » 1,700,000 francs de meubles, tables et lustres, 2,800,000 francs de tapis pour les appartements du préfet, du secrétaire général et des sous-préfets dont un tapis des Indes facturé 643,000 francs. Si l'on jette un coup d'œil chez les militaires, on peut constater qu'ils font preuve du même « bon goût » en meublant leur quartier général d'une lampe chinoise de 39,000 francs, d'une salle à manger de 400,000 francs, d'une garniture de cheminée de 40,000 francs, d'un salon de 950,000 francs, d'un grand canapé de 64,000 francs, etc.

Broutilles et petits frais

Relevons encore pour mémoire les « frais de déplacement » de circonstance qui mènent les dactylos sur la Côte d'Azur à l'époque des vacances, les chefs de service au Maroc quand il gèle à Paris, et assurent à certains chargés de mission bien en cour une « place gratuite » pour leur femme dans des déplacements qui les conduisent en Amérique du sud.

Quant à l'Etat-homme d'affaires, le moins qu'on en puisse dire est qu'il n'y connaît pas grand-chose ainsi qu'en témoigne certain marché d'aviation où l'on voit une société qui devait fournir 480 appareils n'en livrer que 207 mais toucher par contre 275 millions de plus que ne le prévoyait le devis original. Certes, entre la commande et la livraison, on veut bien croire que les prix aient monté, mais la marge est si grande qu'on admet aisément la surprise des magistrats « vérificateurs ». Passons et glissons sur ces garages gigognes requis au temps où le grade de sous-lieutenant ou de sous-chef de bureau conférait le droit à une voiture, ci en octobre 1946, quelque 75,000 « véhicules » pour l'armée, plus de 700 à la Reconstruction, 100 pour le seul cabinet du ministre du ravitaillement, etc.

Ne pas généraliser, mais porter remède

Il faut savoir se limiter et l'on nous permettra d'arrêter ici ce trop long aperçu de l'excellent travail de dépistage effectué par la Cour des comptes, travail qui n'épargne personne et n'a encore reçu, et pour cause, aucun démenti formel, mais seulement des explications le plus souvent embarrassées.

Certes il s'agit de cas précis, d'abus particuliers, dont il ne faudrait pas déduire qu'ils reflètent fidèlement l'ensemble de la gestion administrative. Mais le fait est que ces abus existent et qu'ayant été découverts ils doivent cesser au plus tôt. Ici la main passe, comme disent les joueurs, et la Cour des comptes l'abandonne au profit du parlement et du gouvernement. On verra (bis) ce qui sortira demain de la boîte à malices ouverte par les 148 magistrats partis à la chasse aux « zabus ».

M.-G. GÉLIS.

Fiancés pour vos alliances

J.-P. STAUFFER
HORLOGERIE - BIJOUTERIE
NEUCHATEL - Saint-Honoré 12

Le problème des prix et des salaires en France

M. Queuille s'entretient avec les représentants des syndicats non communistes

PARIS, 14 (A.F.P.) — Après plus d'une heure d'entretien avec M. Queuille, les représentants du Cartel interconfédéral C.F.T.C. (Confédération française des travailleurs chrétiens), Force ouvrière et cadres, ont confirmé que les deux questions soulevées d'abord par leur délégation étaient celle du retour à la libre discussion des salaires par la voie des conventions collectives, et celle d'une compensation à apporter aux salariés pour les majorations de loyers qu'ils vont subir. Les dirigeants du cartel ont ensuite déclaré à propos du problème des salaires et des prix :

« Il est évident qu'une action étant en cours, nous devions rester sur la réserve jusqu'au moment où nous serons en état de chiffrer les résultats. Les promesses, à cet égard, en effet, ne nous ont pas manqué dans le passé. »

L'un des dirigeants a précisé que les mesures de baisse que le gouvernement compte prendre cadraient avec les revendications que le cartel avait déjà présentées depuis un certain temps.

On apprend, d'autre part, que la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, élève dans un communiqué une protestation catégorique contre les mesures de blocage des prix prévues par le décret du 12 janvier. Ces entreprises soutiennent que les difficultés présentes ne seront surmontées que par un retour à la confiance dans la monnaie.

Grève des fonctionnaires du ministère de la reconstruction

PARIS 13 (A.F.P.) — Les syndicats de fonctionnaires C.G.T., C.G.T.C. (Confédération générale des travailleurs chrétiens) et F.O. (force ouvrière) ont donné l'ordre de grève à l'ensemble du personnel du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme pour les vendredi 14 et samedi 15 janvier, en vue de soutenir les revendications du Cartel central des services publics et, plus spécialement, celles du personnel de la reconstruction.

Un nouveau ministre des finances en France

PARIS, 13 (A.F.P.) — Aux termes d'un décret publié au « Journal officiel », M. Maurice Petsche, secrétaire d'Etat aux finances et aux affaires économiques, est nommé ministre des finances et des affaires économiques.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

EN ALLEMAGNE, de petites modifications de la frontière occidentale au profit de la France et des Etats du Benelux interviendront probablement avant fin février.

EN PALESTINE, un porte-parole israélien a annoncé jeudi que la démobilisation de l'armée juive avait commencé et qu'elle allait se poursuivre sans arrêt. Ce licenciement constitue une preuve de la confiance des juifs en face de la situation actuelle.

EN CHINE, « la situation de Tien-Tsin est désespérée ». Depuis quarante-huit heures, les obus de l'artillerie communiste pleuvent sur la ville.

Une bombe a explosé jeudi matin au CAIRE, place Bab el Khalk. L'explosion a causé deux morts et une vingtaine de blessés. L'auteur de l'attentat qui a été arrêté appartient à la confrérie des Frères musulmans.

CARNET DU JOUR

Studio : 20 h. 30, L'orchidée blanche.
Apollo : 20 h. 30, Le chant du souvenir.
Palace : 20 h. 30, D'homme à hommes.
Théâtre : 20 h. 30, L'héritage de Zorro.
Rex : 20 h. 30, L'entraîneuse fatale.

AVIS TARDIFS

Ce soir
CONFÉRENCE
20 h. 30
Laboratoire de recherches horlogères

ATTENTION
Le camion de Cernier sera au Marché samedi avec beaucoup de choux-fleurs, fenouils, tomates, poires beurrées, pommes raisin, reinettes Boscop, beaucoup d'endives et notre spécialité de sanguines : « tête de nègre ».
Se recommandent : les frères DAGLIA.

Société nautique
Ce soir à 20 h.
Reprise du cours de gymnastique
sous la direction de M. Willy MISCHLER, professeur
à la halle du collège des Parcs

Patinoire de Neuchâtel
Dimanche 16 janvier, à 15 h.
MATCH DE HOCKEY SUR GLACE
Championnat suisse
Ligue nationale A
MONTCHOISI
(Lausanne)
YOUNG SPRINTERS
Location : Places assises et debout : Pattus, tabacs; places debout: Robert-Tissot et Jika-Sports
Prix des places : debout Fr. 2.— assises Fr. 4.— ; enfants Fr. 1.—

La plus chère : peut-être...
La meilleure : certainement
CRÈME A RASER
ROGER & GALLET
SANS EAU SANS BLAIREAU

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Le sursis concordataire accordé à la Compagnie viticole de Cortaillod S. A. est prorogé jusqu'au 15 mars

Il faut s'attendre à une perte de 80 % environ

Par ordonnance du 6 janvier 1949, le président du tribunal du district de Boudry, sur préavis favorable du commissaire, a accordé à la Compagnie viticole de Cortaillod S. A. une prorogation de sursis jusqu'au 15 mars 1949. Le sursis concordataire de quatre mois expirait, en effet, le 15 janvier.

Ce délai supplémentaire sera utilisé pour essayer de mettre au point un projet de concordat dont les grandes lignes sont déjà tracées. Il ne faut pas se dissimuler que la réalisation de ce projet présente de très grandes difficultés. De toutes façons, les créanciers doivent s'attendre à une perte de l'ordre de 80 %.

Une faillite ou un abandon d'actif entraîneraient une perte plus importante encore.

Les cours de répétition des unités neuchâteloises

En complément du tableau des cours de répétition que nous avons publié hier, il est utile de préciser que le Bat. fus. lw. 20 mobilise avec le Rgt inf. 8, c'est-à-dire du 21. 3 au 9. 4.

Seules les classes 1914 à 1916 (si aucun cours de répétition n'a été accompli en lw.) seront mobilisées.

En ce qui concerne les Bat. fus. 18 et 19, mobilisent les classes 22 à 28 (pour les sous-officiers supérieurs et sergents les classes 18 à 28).

Il est fait une exception pour les sections de D. C. A. qui faisaient partie jusqu'à présent de la Cp. mitr. de chaque bataillon. Ces trois sections formeront dorénavant une compagnie de D. C. A. Inf. 8, laquelle fera cette année un cours de tir D. C. A. du 24. 1 au 12. 2. Cette compagnie est placée sous le commandement du plt Gaschen.

L'escadron drag. 26, la cp. cyc. 22, la cp. mot. mitr. 2, la cp. can. inf. 22, sont en voie de réorganisation par le service des troupes légères et leurs cours de répétition ne sont pas encore prévus.

Enfin, l'esc. ter. drag. 52 mobilise du 16. 5 au 21. 5, la cp. ter. mitr. 52 du 16. 5 au 21. 5 également et la cp. ter. cycl. 32 du 26. 3 au 2. 4.

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Pax Vobiscum

à R. N. et C. P.

L'ère de la pile atomique
A fait naître chez les « neutr-ons »
Roger Nordmann, le cyclotron,
Ou le bombardier pacifique.

Cet élément radio-actif
Combiné à Claude Pahud
On ne l'aurait, qui sait, pa'eu,
Sans « J. R. » aujourd'hui passif.

Grâce à eux commence à Sottens
Une chaîne d'explosions
Qui de Delémont à Sion
Va pétaradant et sautant.

Beromunstère est bombardé :
De toute la Suisse alémane
Un élan généreux émane
Et Bâle est soudain débordé.

Ayant pressé sur le bouton
Nordmann, notre «apprenti sorcier»
Dépassé ne peut se soucier
D'arrêter le cours des protons.

Alors il sifflote et sourit,
Il trouve que la vie est belle,
Car une nouvelle étincelle
A touché Monte-Ceneri.

Ah ! que merveille est la science
Qui sut découvrir, inventer,
Les radi-o-z-activités
Au service de l'efficience.

L'étincelle jaillit au cœur
D'un uomo, d'un homme, d'ein
[Mann,
Et de sa cervelle Nordmann
A su faire un générateur.

De cette minuscule source
Part un courant irrésistible
Dont croît la puissance invincible
Comme une avalanche en sa course.

Paris, la France et Monte-Carle
Roma — et qu'à cela ne tienne —
L'Italie et l'Autriche, Vienne :
De tous les points d'Europe on parle.

On parle le même langage.
On a désintégré nos haines
Dans le monde, grâce à la «Chaîne»
Les bonnes volontés s'engagent.

L'esprit qui souffle sur les ondes
A ranimé partout la braise
Et crée au lieu d'hommes de glaise
Des vivants dansant une ronde.

Dans cette «ronde autour du monde»
Remplis d'espoir — prenez le do —
Chantons joyeux ce doux CREDO,
Lueur en notre monde immonde.

Pierre JORAN.

Naissances

Monsieur et Madame Edy RAMP-RUTTIMANN ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Edy

Le 11 janvier 1949

P. O. Box 226, Cape-Town, South-Africa — Parcs 90, Neuchâtel

Cet heureux événement
vous tiendrez à le porter à la connaissance de vos parents et de vos amis en leur adressant
les exquis billets de naissance
que l'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert, à Neuchâtel
exécutera avec goût et dans le plus bref délai

Une nouvelle demande de crédits pour améliorer les conditions de l'habitation à Neuchâtel

En vue d'encourager la construction de logements, le Conseil général a voté les 7 juin 1943, 13 mars 1944, 14 mai 1945, 15 octobre 1945, 17 juin 1946, 7 octobre 1946 et 13 octobre 1947, sept crédits d'un montant total de 2,480,000 fr. au titre de subventions à fonds perdus; à cette somme vient s'ajouter la rétrocession des fonds centraux de compensation représentant le quart de la subvention fédérale payée sur les affaires mises en chantier jusqu'au 31 décembre 1947. Cette somme peut être évaluée pour notre ville à 480,000 fr. environ. Cette ristourne intervient lors du versement des subventions fédérale et cantonale.

D'autre part, le Conseil général a consenti l'octroi de prêts hypothécaires en second rang, pour une somme de 1,760,000 fr. Ces deux mesures ont permis la construction de 909 logements répartis dans 191 immeubles ; 787 sont actuellement terminés et habités et 122 en cours de construction.

La demande de logements

La demande de logements était, à fin juin 1948, de :

1 pièce, 12 ; 2 pièces, 118 ; 3 pièces, 272 ; 4 pièces, 162 ; 5 pièces et plus, 52. Total : 616.

Le Conseil communal propose encore la construction de 83 logements nouveaux. Les subventions cantonales pour cette 8me action sont assurées.

Le taux de la subvention fédérale ayant été diminué de 10 à 5% dès le 1er janvier 1948, les taux cantonal et communal ramenés de 12½ à 10% pour les maisons locatives et de 10 à 7½% pour les maisons familiales, les prix de location des nouveaux logements ont inévitablement subi une légère hausse ; l'exécutif propose de porter, lors de cette 8me action, l'accent sur les projets dont les prix de location seront les plus bas, le Conseil communal étant autorisé à choisir parmi les projets présentés au Bureau du logement ceux d'entre eux qui correspondent le mieux aux nécessités du moment. Le taux de la subvention communale sera de 8% au maximum pour les immeubles locatifs et 5% pour les maisons familiales.

A titre d'orientation voici le tableau de répartition, d'après les prix de location, des 909 logements construits lors des 7 précédentes actions :

1 et 2 pièces

de Fr. 41.— à 60.—	. . . . .	7
61.— à 80.—	. . . . .	57
81.— à 100.—	. . . . .	9
101.— à 120.—	. . . . .	28
		101

3 pièces

60.— (Mail)	. . . . .	50
81.— à 100.—	. . . . .	222
101.— à 120.—	. . . . .	128
121.— à 140.—	. . . . .	55
141.— à 160.—	. . . . .	20
161.— à 180.—	. . . . .	36
		511

4 pièces

61.— à 80.—	. . . . .	2
81.— à 100.—	. . . . .	5
101.— à 120.—	. . . . .	29
121.— à 140.—	. . . . .	77
141.— à 160.—	. . . . .	47
161.— à 180.—	. . . . .	17
181.— à 200.—	. . . . .	41
201.— à 220.—	. . . . .	18
		236

5 pièces

100.— à 120.—	. . . . .	1
121.— à 140.—	. . . . .	7
141.— à 160.—	. . . . .	13
161.— à 180.—	. . . . .	9
181.— à 200.—	. . . . .	5
201.— à 220.—	. . . . .	21
		56

6 pièces

100.— à 120.—	. . . . .	—
121.— à 140.—	. . . . .	1
141.— à 160.—	. . . . .	—
161.— à 180.—	. . . . .	1
181.— à 200.—	. . . . .	2
201.— à 220.—	. . . . .	1
		5

Au total : **909.**

Le coût de la 8me action

a) **Subventions**

Tenant compte des prix actuels de la construction et des normes subventionnables par pièce habitable, soit 10,000 francs, le Conseil communal estime à 195,000 fr. le crédit nécessaire pour permettre de subventionner la construction de 83 logements de 2 à 4 pièces.

A fin 1947, l'industrie du bâtiment s'est trouvée très chargée par l'obligation imposée d'ouvrir avant le 31 décembre 1947 tous les chantiers bénéficiant encore d'une promesse de subvention fédérale de 10%. Tous ces chantiers ont été ouverts et quelques-uns ne sont pas encore terminés. Les derniers immeubles en construction vont être terminés très prochainement. Il est donc important d'être à même à ce moment-là de pouvoir permettre l'ouverture de nouveaux chantiers, afin de ne pas provoquer un arrêt brusque et éviter aux diverses entreprises du bâtiment de devoir faire face à une situation critique.

Cette 8me action permettra de mettre encore en chantier 83 logements de 2 à 4 pièces.

Le montant de cette dépense, soit 195,000 fr., serait amorti par le budget extraordinaire, à raison de 10 annuités de 19,500 fr. dès 1949.

b) **Prêts hypothécaires**

Le Conseil communal sollicite du Conseil général l'autorisation d'accorder des prêts hypothécaires en second rang, conformément aux conditions actuellement en vigueur, jusqu'à concurrence d'un montant de 500,000 fr.

La commission d'experts s'est prononcée à l'unanimité en faveur de cette 8me action et de ses modalités.

Ces nouvelles demandes de crédits seront examinées par le Conseil général dans sa prochaine séance.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 13 janvier. Température : Moyenne : — 0,6 ; min. : — 4,6 ; max. : 2,5. Baromètre : Moyenne : 730,6. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : modéré. Etat du ciel : variable ; nuageux pendant la journée, clair le soir.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719.5)

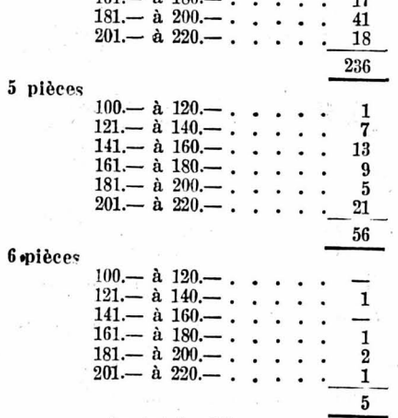

Niveau du lac du 12 janv. à 7 h. 30 : 429,33
Niveau du lac du 13 janv., à 7 h. 30: 429.32

Prévisions du temps : Nuageux par places, surtout dans les Préalpes. Ailleurs, beau. Relativement froid. En montagne cependant, hausse de la température et diminution des vents du nord. Dans l'ouest du pays, bise faible à modérée.

† René Meylan, greffier du tribunal

C'est avec consternation qu'on a appris, hier matin, le brusque mais paisible départ, à l'âge de 49 ans, de M. René Meylan, greffier du tribunal du district de Neuchâtel.

Après avoir fait ses classes à l'Ecole de commerce de Neuchâtel, le défunt était entré dans l'administration judiciaire le 9 septembre 1918. Il était devenu greffier le 1er juillet 1937.

Fonctionnaire distingué, conscient de la valeur de sa charge, il travaillait avec ordre, méthode et sûreté. Il connaissait à fond les mille rouages de l'administration judiciaire. Il avait suggéré de nombreuses améliorations dans les méthodes de travail. Il était un de ceux qui étaient intervenus plus activement en faveur de la mise en chantier des travaux qui se font actuellement à l'hôtel de ville en vue de la réfection des locaux du greffe et dont il n'aura pas vu l'achèvement.

Cet homme d'une extrême correction tant avec ses collaborateurs qu'avec le public, était très actif et s'intéressait à beaucoup de choses. C'était un «peintre du dimanche» plein de zèle. Il chantait à l'« Orphéon » dont il était un membre extrêmement dévoué. Il pratiquait aussi le noble jeu des échecs avec ferveur.

Une collision

Hier après-midi, une automobiliste de Saint-Blaise, aveuglée par le soleil, est entrée en collision, devant l'hôpital Pourtalès, avec le tram qui roulait en direction de Gibraltar.

L'avant droit de la voiture a été enfoncé et un marchepied de la motrice (une ancienne) a été arraché. Personne n'a été blessé.

Une arrestation

La police locale a arrêté hier soir un ivrogne qui s'était couché en travers de la rue de Flandres.

L'épilogue judiciaire d'un accident mortel à Rouges-Terres

La principale affaire qu'avait à juger hier le tribunal de police II, présidé par M. Bertrand Houriet qu'assistait M. Willy Bianchi, commis greffier, était celle qui amenait au banc des accusés l'automobiliste genevois Charles Bise. On se souvient que, circulant en direction de Saint-Blaise le 2 novembre dernier, ce conducteur, au moment où il croisait un camion roulant en sens inverse, avait accroché, par la flèche de direction de sa voiture, M. Dalphon Buchs, faisant partie d'un groupe d'ouvriers qui marchaient au sud de la voie du tram à Rouges-Terres et se dirigeaient vers Monruz.

Ayant pivoté sur elle-même, la victime était venue frapper de la tête contre la carrosserie de la voiture et était décédée d'une fracture du crâne peu après son transport à l'hôpital.

On se souvient aussi qu'au premier abord, ce terrible accident avait été attribué à la fatalité, M. Buchs, ayant fait un geste de côté pour se protéger du vent en allumant une cigarette au moment précis où passait l'automobile.

M. Bise avait été renvoyé devant le tribunal pour ne pas avoir ralenti ou, au besoin, s'être arrêté en voyant un risque d'accident et pour ne pas avoir laissé une distance suffisante entre les piétons et son véhicule.

Les débats ont duré plus de trois heures et les témoins ont été interrogés au lieu même de l'accident. Les deux journaliers qui marchaient l'un juste devant, l'autre juste derrière M. Buchs ont affirmé avoir eux-mêmes été frôlés par l'automobile de l'accusé. Personne, d'autre part, n'a constaté que la victime avait fait un pas vers la route au moment de l'accident. La flèche se trouvant à 15 cm. en retrait de la carrosserie, et un simple geste de côté de M. Buchs ayant provoqué l'accrochage, le tribunal admet qu'il n'y avait pas une distance appropriée entre l'auto et les piétons.

Pour ces motifs, le tribunal appliquant les réquisitions du procureur général, a condamné Charles Bise à 100 francs d'amende et aux frais de la procédure qui se montent à 243 fr. 70.

Nous croyons savoir qu'un recours sera interjeté contre ce jugement.

Travaux de réfection à la Rotonde

Les sociétés locales apprendront sans doute avec satisfaction que le Conseil communal se propose de demander au Conseil général, dans sa prochaine séance, un crédit de 60,000 fr. pour l'exécution de divers travaux de réfection à la Rotonde.

Parmi ceux-ci, citons notamment la réfection complète des loges, vestibule et W.-C. sous la scène et la modernisation des installations de lumière. La grande salle sera également « rafraîchie », car elle en avait, en effet, grand besoin.

CHAUMONT

Des skis pour les écoliers

(c) L'école de Chaumont a reçu, de la part du département de l'instruction publique, une dizaine de paires de skis. Ces derniers sont remis à titre de prêt aux enfants qui en ont besoin pour effectuer souvent de longs trajets qui séparent leurs domiciles de l'école. Ils sont surtout appréciés par les élèves du degré moyen dont les skis des premières années se trouvent trop petits. Ils leur permettent d'attendre d'avoir la taille voulue pour faire l'achat de plus grands.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

Le patinage

(sp) Profitant du soleil, de nombreux enfants patinaient jeudi après-midi sur notre petit lac.

COLOMBIER

Une inauguration au collège

(c) La commission scolaire de notre commune a invité ses membres, le corps enseignant et les autorités communales à une séance d'inauguration au collège, mardi soir. Elle tenait à remercier les autorités communales de lui avoir donné la possibilité de remettre en état tout le deuxième étage du collège, ce qui permet de disposer de trois salles de classe de plus et d'avoir dorénavant une grande salle.

C'est dans cette nouvelle grande salle fort bien décorée par les soins du concierge qu'avaient lieu l'inauguration et la présentation des deux nouveautés acquises par la commission scolaire grâce aux crédits votés par nos autorités : un appareil de radio complété par deux haut-parleurs installés dans les classes supérieures et un appareil de cinéma.

M. J. Barrelet ouvrit la séance en remerciant les autorités, puis expliqua les avantages pédagogiques du cinéma et de la radio scolaires. Puis il convia l'assemblée à une visite du collège et plus particulièrement de l'école ménagère. Enfin, on avait fait appel à M. E. Zurcher, de Neuchâtel pour présenter le nouvel appareil de cinéma et pour en démontrer les possibilités. Il termina la séance par la présentation d'un film des promotions à Colombier, et de deux autres films sonorisés, dont l'un en couleurs : « Les fêtes du Centenaire de la république et la Fête des vendanges 1948 ».

RÉGION DES LACS

BIENNE

Jambes cassées

(c) Jeudi matin, en sortant de chez elle, au chemin du Haut, Mme B. a glissé si malencontreusement sur le trottoir verglacé qu'elle se fractura une jambe.

Par ailleurs, à Macolin, en skiant, une Biennoise a fait une si grave chute qu'on la releva avec les deux jambes cassées. Les deux infortunées Biennoises ont été transportées à l'hôpital d'arrondissement.

La foire

(c) Jeudi, par temps froid, a eu lieu la première foire de l'année. Elle fut bien animée, puisque l'on a dénombré sur le champ de foire 264 porcs, 23 vaches, 20 génisses, 9 moutons, 6 bœufs et 1 veau.

Les prix ont tendance à la hausse : les belles vaches se sont vendues jusqu'à 2300 fr. ; les génisses de 700 à 1600 francs. Les gros porcs d'engrais valaient de 200 à 250 fr., les moyens de 120 à 170 fr., les porcelets de 60 à 80 fr., ceux de boucherie de 3 fr. 85 à 4 fr. 40 le kilo vif.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

VAL-DE-TRAVERS

MOTIERS

Groupe d'hommes

(c) Le groupe d'hommes paroissial avait invité mercredi soir tous ceux qu'intéresse la question de la communauté professionnelle, à assister à une causerie de M. Giroud, secrétaire ouvrier, conseiller national. C'est un auditoire nombreux qui a répondu à cet appel, témoignant par là, et par la discussion qui suivit, de l'intérêt que chacun apporte à cette importante question.

FLEURIER

Le trafic à l'office postal

(c) Au cours de l'année dernière, l'office postal de Fleurier a enregistré le trafic suivant qui est en nette augmentation depuis quelques années : le mouvement des fonds a été de 32.5 millions de francs ; la vente des timbres et affranchissements en numéraires a atteint 224.000 fr.; il a été consigné 88.000 bulletins de versements et payé 14,300 mandats. Quant au nombre des colis inscrits consignés, il fut de 68,600 et le nombre des colis inscrits distribués de 84,000.

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Un legs

(c) Tout récemment l'autorité communale du Locle a reçu du greffe du tribunal de Maisprach (Bâle) l'avis du décès d'une ressortissante loclaise, feu Louise Jacot-Descombes, morte à Bâle, à l'âge de 72 ans et l'annonce d'un legs important (environ 14,000 fr.) à répartir entre l'asile des Billodes et l'Hospice des vieillards, ainsi que 5000 fr. à l'assistance communale.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Une battue

Une harde de sangliers ayant été signalée dans la région de la Crochère, une battue a été organisée par les chasseurs sainte-cruciens en collaboration avec la gendarmerie locale.

En cas de deuil, communiquez votre commande de
LETTRES DE FAIRE-PART
à l'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert, à Neuchâtel
qui les exécutera selon vos désirs et dans le plus bref délai
Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire et du faire-part de deuil

A LA FRONTIÈRE

Une vaste affaire d'escroquerie est découverte à Morteau

Un ressortissant suisse sous les verrous

Notre correspondant de Pontarlier nous écrit :

La brigade de gendarmerie de Morteau vient de mettre fin aux agissements d'un individu, auteur d'une véritable entreprise de spéculation sur la crédulité humaine. A présent sous les verrous, le personnage n'en a pas moins exercé son activité pendant plus de deux mois.

En octobre 1948, une annonce d'un journal régional publiait une offre de travail à domicile suivant la méthode J. A. R., la réponse des personnes intéressées devait être envoyée à l'adresse indiquées. Des notices de renseignements et un bon de commande de 1000 francs destiné à obtenir l'indication de la précieuse méthode donnant le moyen d'assurer sa fortune, parvenaient bientôt aux personnes ayant répondu à l'annonce.

La méthode était alors expédiée, méthode pour le moins fantaisiste qui dégrisait rapidement le client trop confiant. On y relevait parmi 272 propositions, l'offre de vente de produits pour réparer les verres, pour solidifier l'essence, de peinture lumineuse de placement de chaînes antineige pour roues de vélo.

D'autres inepties tout aussi remarquables y étaient proposées avec le même sérieux. Telles la soudure instantanée par correspondance, l'ouverture d'un bureau pour recouvrement de dettes...

L'annonce du journal avait cependant quelque peu surpris la gendarmerie de Morteau qui s'inquiéta de cette affaire à l'adresse indiquée où elle ne trouva qu'une boîte aux lettres levée irrégulièrement.

Pourtant, elle est parvenue ces jours derniers à mettre la main sur l'individu en question, un ressortissant suisse, nommé Jeanneraud. Celui-ci a avoué en outre avoir prospecté des colis-secours pour le compte d'une maison suisse, colis qui n'arrivaient, bien entendu, jamais à destination et lui permirent de réaliser un bénéfice de 250.000 fr.

C'est la suppression des colis-secours qui le conduisit à monter sa seconde escroquerie. La fortune était pour lui en tout cas à portée de la main puisque plus de 300 lettres lui parvinrent. Combien versèrent les 1000 fr., Jeanneraud ne le dira certainement pas.

Jésus-Christ est notre espérance.
1 Tim. I, 1.

Le pasteur et Madame Louis Siron, à Saverne (Bas-Rhin) ;
le pasteur et Madame Paul Siron ;
Monsieur et Madame Paul-Louis Siron, à Genève ;
Monsieur André Siron ;
Mademoiselle Marguerite Siron, à Saverne ;
Madame Otto Hunziker et ses enfants, à Nancy ;
Madame Marie Piguet-Chautems, à la Chaux-de-Fonds,
ainsi que les familles parentes,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante et amie,

Madame Louise SIRON
née HUNZIKER

rappelée à Dieu, à l'âge de 87 ans, le 13 janvier 1949, à 4 heures.

Cure de Saint-Blaise, le 13 janvier 1949.

L'inhumation, sans suite, aura lieu à Saint-Blaise, samedi 15 janvier 1949, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la **Société de tir de Cernier** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Léon DÉVAUD

père de leur dévoué secrétaire.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Cernier, vendredi 14 janvier, à 14 heures.

Les **éclaireurs et routiers du groupe du Val-de-Ruz** ont le pénible regret d'annoncer le décès de

Monsieur Léon DÉVAUD

père de M. Jacques Dévaud, chef de troupe.

POMPES FUNÈBRES
NEUCHATEL
SEYON 24a TEL. 5.11.08
CERCUEILS-INCINÉRATIONS
Transports funèbres
L. WASSERFALLEN S/A

Dieu est amour.

Monsieur Eugène Mauley, ses enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Elise Mauley ;
Madame Berthe Ferrario-Mauley ;
les enfants de feu Monsieur Jean-Walter Mauley,
ainsi que les familles Mauley, Pernet et alliées,
ont le chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Marthe Mauley
couturière

leur chère sœur, tante dévouée, grand-tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui subitement dans sa 67me année.

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous soulagerai, a dit le Christ.

L'ensevelissement aura lieu samedi 15 janvier, à 13 h. 30, à Bevaix.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Mon âme retourne en ton repos
car l'Eternel t'a fait du bien.
Ps CXVI, 7.

Monsieur Samuel Vuille-Robbe ;
Monsieur Raoul Vuille ;
Madame Jules Virchaux, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Blaise, à la Chaux-de-Fonds et au Locle ;
Monsieur et Madame Paul Vuille-Lauterburg, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Jeanne Vuille, le Cudret-sur-Corcelles,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Blanche VUILLE-ROBBE
peintre

leur chère et bien-aimée épouse, mère et collaboratrice, belle-sœur, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui après une longue maladie supportée avec patience et sérénité.

Neuchâtel, le 13 janvier 1949.
(faubourg de l'Hôpital 30)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 15 janvier, à 13 h.

Prière de ne pas faire de visites

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Le comité de la **Société des magistrats et fonctionnaires de l'Etat** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René MEYLAN

greffier du tribunal à Neuchâtel, membre actif de la société depuis de nombreuses années et ancien délégué du comité.

Les magistrats et fonctionnaires du tribunal de Neuchâtel ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur René MEYLAN
greffier du tribunal,

leur regretté collaborateur et collègue.

Neuchâtel, le 13 janvier 1949.

Le comité du **Groupement contemporains 1900** a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur très dévoué et regretté vice-président,

Monsieur René MEYLAN

L'ensevelissement aura lieu le 15 janvier 1949, à 15 heures.

Le comité de la **Société fraternelle de Prévoyance**, section de Neuchâtel, a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur René MEYLAN

membre actif.

Le comité de l'**Orphéon** a le pénible devoir d'informer ses membres honoraires, actifs et passifs, du décès de leur cher et dévoué membre actif et ami,

Monsieur René MEYLAN

survenu le 13 janvier 1949.

L'inhumation, à laquelle ils sont priés d'assister, aura lieu samedi 15 janvier 1949, à 15 heures.

Culte au crématoire.

Rendez-vous des chanteurs à 14 h. 30, au collège du Vauseyon.

Les chefs du corps des **Eclaireurs de Neuchâtel** ont le pénible devoir d'informer les scouts de la rentrée en la maison du Père de

Monsieur René MEYLAN

père de leurs frères routiers Pierre et Jaques Meylan.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Beauregard, samedi à 15 heures.

Aimez-vous les uns les autres.

Madame René Meylan-Strambi et ses enfants :
Monsieur Pierre Meylan et sa fiancée Mademoiselle Rose-Marie Borel ;
Monsieur Jaques Meylan, à Neuchâtel ;
Madame Berthe Meylan et ses enfants ;
les familles Meylan, Berger, Strambi, Ramelet, Vuille et Felber,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le devoir d'annoncer à leurs amis et connaissances le décès de

Monsieur René MEYLAN
greffier du tribunal

leur cher et regretté époux, père, fils, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, le 13 janvier, dans sa 49me année.

Père, mon désir est que là où je suis ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 15 janvier, à 15 heures.

Culte à la chapelle du Crématoire.

Domicile mortuaire : J.-J.-Lallemand 3, Neuchâtel.

On ne touchera pas

Selon le désir du défunt la famille ne portera pas le deuil

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part